

ÉTUDE SUR LA PLUS-VALUE ET SUR LES LIMITES DE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET COMMERCIALE AU BURUNDI

Construire un argumentaire scientifique sur la plus-
value et les limites de l'agriculture familiale et
l'agriculture commerciale au Burundi.

Marius R. Nkounawa
Serges Ngendakumana

Juin 2023

INTER-MONDES BELGIQUE – IMB

29 (bte 9), Chaussée d'Ixelles 1050 Bruxelles

Tel. +32(0)492 299 069

contact@inter-mondes.org – mariusrabelais.nkounawa@inter-mondes.org

www.inter-mondes.org

N° TVA : BE0 473.920.719 - BE38-7775 9577 3672 - BIC : GKCCBEBB

SIGLE ET ABRÉVIATIONS

ADIP :	Association pour la Dignité Paysanne
DOPAGE :	Document d'orientation de la politique environnementale, agricole et d'élevage
ADISCO :	Appui au développement intégral et à la solidarité sur les collines
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PIB :	Produit Intérieur Brut
IDH :	Indice de Développement Humain
TdR :	Termes de Références
GPA :	Groupe de Plaidoyer Agricole
DNUAF :	Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture Familiale 2019-2028
(CNAF-Bu)	Comité National de l'Agriculture Familiale au Burundi
UHACOM :	L'Union Haguruka des Coopératives Multifilières
UCODE :	L'Union pour la Coopération et le Développement
CNAC :	Confédération nationale des associations de caféiculteurs du Burundi
FOPABU :	FORUM DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU BURUNDI
ADECA :	L'Association des Démobilisés et des Ex-Combattants pour l'Auto-développement
ALCORU :	Alliance Des Coopératives Rurales Au Burundi
APROPABU :	Association for the Promotion of Coopérative Stores for Production, Selling and Supplying
PNIA :	Programme National d'Investissement Agricole
PND :	programme national de développement
AF :	Agriculture Familiale
GSADR :	Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural

TABLE DES MATIÈRES

SIGLE ET ABRÉVIATIONS	3
RÉSUMÉ : L'ESSENTIEL EN TROIS PAGES !	6
<u>1. PRÉCISIONS LIMINAIRES : MIEUX COMPRENDRE LES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRALES, LES DYNAMIQUES EN ŒUVRE ET LE POSITIONNEMENT DES PRINCIPAUX ACTEURS SUR LA QUESTION AGRICOLE AU BURUNDI</u>	<u>9</u>
1.1. LES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRALES LIÉES À L'AGRICULTURE AU BURUNDI	9
1.2. LA POSITION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA QUESTION AGRICOLE AU BURUNDI	10
1.2.1. QUI EST LE GPA	10
1.2.2. QUELLE EST SA VISION ET SON POSITIONNEMENT IDÉOLOGIQUE	10
1.3. LA POSITION DE L'ÉTAT DU BURUNDI SUR LA QUESTION AGRICOLE	11
1.3.1. LE DOPEAE	13
1.3.2. LE COMPACT	14
1.4. POURQUOI ET COMMENT UNE ÉTUDE DU COMPACT	15
1.4.1. LES FONDEMENTS DE L'ÉTUDE	15
1.4.2. MÉTHODOLOGIE	16
<u>2. REMETTRE EN DÉBAT AU BURUNDI LA CONTROVERSE ENTRE AGRICULTURE FAMILIALE ET AGRICULTURE COMMERCIALE</u>	<u>18</u>
2.1. LES FONDEMENTS DE LA CONTROVERSE	18
2.2. LA MISE EN CONTEXTE DE LA CONTROVERSE AU BURUNDI	19
2.3. AFFINER L'APPRÉHENSION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES RURALES À LA FOIS AUTOUR DES SYSTÈMES AGRAIRES ET DES SYSTÈMES FAMILIAUX.	20
<u>3. ANALYSE DES CATÉGORIES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES : LEURS CARACTÉRISTIQUES, ATOUTS ET LIMITES</u>	<u>22</u>
3.1. LES CATÉGORIES D'UNITÉS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES AU BURUNDI	22
3.1.1. LES EXPLOITATIONS FAMILIALES DE SUBSISTANCE	22
Caractéristiques	22
Atouts...	22
Limites	23
3.1.2. LES UNITÉS DE PRODUCTION FAMILIALES D'AUTOCONSOMMATION À VISÉE COMMERCIALE	23
Caractéristiques	23
Atouts	23
Limites	24
3.1.3. LES UNITÉS DE PRODUCTION FAMILIALES À VISÉE COMMERCIALE	24
Caractéristiques	24
Atouts	24
Limites	24
3.1.4. LES UNITÉS DE PRODUCTION AGRO-INDUSTRIELLES	25
Caractéristiques	25
Atouts	25
LIMITES	25
3.2. LES ATOUTS DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LA RÉPONSE AUX GRANDS ENJEUX AGRICOLES	26
3.2.1. L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LA RÉDUCTION DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION	26
3.2.2. L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	27
3.2.3. L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LA RÉDUCTION DE LA FACTURE DES IMPORTATIONS	29
3.2.4. L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LA PROTECTION ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	29

3.2.5. L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS L'AMÉLIORATION DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET DANS L'AMÉLIORATION DE LA BALANCE COMMERCIALE	30
<u>4. ÉTUDE COMPARÉE DE QUELQUES EXPÉRIENCES ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS DIFFÉRENTS PAYS</u>	32
4.1. ÉTUDES SOMMAIRES DE QUELQUES AGROPOLES EN AFRIQUE : QUELS DISPOSITIFS INSPIRANTS ET QUELS ÉCUEILS ÉVITER ?	32
4.1.1. QUELLES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS TIRER DE L'OBSERVATION DE L'AGROPOLE DE BAGRÉ AU BURKINA FASO (BAGRÉPÔLE) ?	32
Cet agropole connaît de nombreux succès	32
Cependant, plusieurs échecs sont soulignés et .	33
Deux points d'attention :	33
4.1.2. QUELLES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS TIRER DU PROJET DES AGROPOLES AU SÉNÉGAL ?	33
Les succès du projet agropole	33
Les échecs constatés de l'agropole	34
Points d'attention	34
4.1.3. AU CAMEROUN, L'EXEMPLE DE L'AGROPOLE DE NJOMBE-PENJA	34
Les succès de l'agropole	34
Les échecs de l'agropole de Njombé-Penja	35
4.2. MODÈLE D'AGRICULTURE DE RÉFÉRENCE	35
4.3. MODÈLE DE GESTION PORTÉE PAR LES DISPOSITIFS FAMILIAUX ET L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTAT (INDONÉSIE)	36
4.3.1. COMMENT A ÉVOLUÉ SON MODÈLE AGRICOLE ?	36
4.3.2. QUELLES LEÇONS ?	36
<u>5. CONCLUSIONS : QUELLES RÉALITÉS CONTEXTUELLES ET QUELLES OPPORTUNITÉS DE CONSTRUCTION D'UNE AGRICULTURE NOUVELLE AU BURUNDI ?</u>	37
5.1. L'ÉCRASANTE MAJORITÉ DES AGRICULTURES AU BURUNDI EST FAMILIALE	37
5.2. L'AGRICULTURE FAMILIALE EST CELLE QUI PEUT LE MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX AUTOUR DE LA QUESTION AGRICOLE	37
5.3. LE MODÈLE DES AGROPOLES EST COMPATIBLE AVEC L'AGRICULTURE FAMILIALE, À CERTAINES CONDITIONS	38
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	41

RÉSUMÉ : L'ESSENTIEL EN TROIS PAGES !

Le Burundi a, ces dernières années, (ré)investi de manière croissante et considérable dans l'agriculture. **Nous pensons qu'il y a sans doute une réincorporation des questions agricoles dans le domaine régalién de l'État.** Le sentiment que la société civile porte est qu'elle peut encore plus participer à l'effort louable du gouvernement à renforcer les politiques agricoles. Elle pense dans ce sillage que des questions essentielles sont encore peu co-discutées, peu réfléchies, même si un espace de concertation existe à cet effet entre le gouvernement et ses principaux partenaires techniques et financiers, dénommé Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural (GSADR). Ces questions sont nombreuses ; nous les reprenons ici pêle-mêle : *quelle agriculture nourrit aujourd'hui le Burundi ? Pourquoi le gouvernement et nombre de bailleurs internationaux depuis quelques années investissent-ils différemment dans la promotion de l'agriculture familiale ? Celles-ci sont-elles à ce point si peu productives qu'il ne vaut la peine ni de chercher à toujours mieux les comprendre... Et dans cette logique, est-ce que le pays peut-il financer la modernisation de l'agriculture à des niveaux suffisants pour inverser la tendance et sans que les autres domaines de la politique économique, sociale et environnementale du pays en pâtissent ? Aussi, en se projetant d'une part et se comparant avec ce qui se fait ailleurs, quel est le système qui produit le plus de résultats ? C'est-à-dire lequel consomme le plus de devise ? Et lequel en produit le plus ? Et quel est le système le plus à même de répondre avec le plus de résultats aux problèmes nutritionnels, de sécurité alimentaire, aux défis climatiques et environnementaux (c'est-à-dire quels modes de production permettent de prévenir les risques d'érosion, de pollution des eaux, de dégradation et d'appauvrissement et d'acidité des sols) et d'amélioration des revenus...*

C'est donc pour porter à la réflexion et dans l'opérationnalisation la voie des agricultures familiales qui ne semblent pas être considérée à leur juste mesure que les acteurs de la société civile, regroupés dans le groupe de plaidoyer agricole font la commande de cette étude, **pour expliciter ses arguments et les mettre en comparaison, et si nécessaire en tension féconde et productive avec celles du gouvernement du Burundi.**

L'étude met en évidence le positionnement du gouvernement en analysant ses références : d'abord, la thèse du Ministre de l'agriculture qui apporte un socle idéologique, scientifique et une modélisation de ce que devrait être une agriculture productive au Burundi. Et puis par la transcription de cette réalité dans des documents politiques : le DOPEAE et dans sa suite, le COMPACT. L'étude rend compte des pistes alors développées et à explorer/investir par l'État dans sa politique pour une production agricole plus durable, plus productive et plus rentable. La première est l'observation d'une stratégie interventionniste renforcée de l'État, signe affirmé de l'inversion de la tendance de la fin des années d'ajustement structurel et de désengagement de l'État. Elle est le reflet d'une volonté politique qui est forte, et qui porte l'ambition d'intervenir dans le domaine agricole, au-delà de l'édiction de politiques publiques. La seconde est que le DOPAGE laisse penser et cette pensée est symboliquement très forte, que l'ambition est de créer une nouvelle catégorie d'agriculteurs où le fonctionnaire et les élites sont conviés à remplacer le paysan. La troisième conséquence de l'engagement de l'État est qu'il pousse les agriculteurs directement et indirectement vers le salariat agricole. Encore une fois, aucune des expériences de cette nature partout où elle a été portée n'a démontré que l'État a pu tenir une politique d'accompagnement suffisamment encadrée.

En deuxième partie, l'étude revient sur la controverse entre les modes de productions agricoles familiaux, commerciaux et les fondements de ces controverses. Il en ressort qu'il faut nécessairement dépasser les considérations idéologiques dites « réalistes » qui précisent que l'agriculture familiale constitue pour les populations rurales d'Afrique subsaharienne, en raison de la rareté, voire de l'absence d'emplois non-agricoles, le principal, sinon le seul moyen de garantir la subsistance des familles. Il faudrait aussi dépasser les idéologies « modérées » qui se nourrissent de la critique faite à l'agriculture intensive, et son incapacité à répondre aux besoins en emploi, au respect de l'environnement, à la nécessité de la valorisation des savoirs traditionnels, sans proposition alternative solide. L'étude suggère de se tourner vers la pensée « radicale », qui prône le bouleversement de toutes les représentations idéologiques actuelles, en dressant une critique virulente tant de la petite agriculture qu'elle considère comme un « simple rouage » à l'échelle économique mondiale, et comme une solution insuffisante à l'échelle nationale, que l'agriculture entrepreneuriale essentiellement basée sur la consommation et le profit. Elle propose une logique de redéploiement qui est de partir certes de la petite agriculture, elle demande que soit mise sur pied une logique de construction qui lui soit propre, et qui deviendrait une agriculture nouvelle dans laquelle le développement rural permettrait de « développer un modèle de production socialement juste, économiquement efficient,

techniquement respectueux des ressources non-renouvelables et pourvoyeur d'une nourriture saine et diversifiée » (Hernández et Phélinas, 2012).

Dans sa troisième partie, l'étude identifie 4 typologies d'exploitations : les exploitations familiales de subsistance, les exploitations familiales d'autoconsommation à visée commerciale, les exploitations à visée commerciale et les unités de production agro-industrielles. Ce qui est important à souligner c'est que la démonstration a été faite que ce sont les exploitations familiales qui sont le plus à même de répondre aux enjeux forts en matière agricole. On a pu souligner l'importance de l'agriculture familiale dans la réduction de la faim et de la malnutrition ; l'importance de l'agriculture familiale dans la réduction de la pauvreté ; l'importance de l'agriculture familiale dans la réduction de la facture des importations ; l'importance de l'agriculture familiale dans la protection et la préservation de l'environnement.

Dans le quatrième moment de réflexion axé sur de la pertinence du modèle des agropoles, il apparaît qu'elle peut-être une opportunité pour le développement des territoires, mais dans des conditions rigoureuses : une définition claire de la forme juridique, de l'administration et de la gouvernance de l'agropole, construite sur un partenariat public privé (c'est-à-dire que des acteurs privés exercent des responsabilités et démontreront des intérêts directs. C'est de cette manière qu'elles pourront assurer un pilotage efficace de l'agropole. La deuxième condition est qu'elle devra permettre avec beaucoup de force l'inclusion des acteurs locaux dans la réflexion à sa mise en œuvre et son fonctionnement au quotidien (rapport au territoire). Ces modèles doivent aussi limiter l'organisation de la concentration des ressources : Certaines critiques soulignent que les agropoles dans leur fonctionnement concentrent les ressources agricoles et alimentaires entre les mains de quelques grandes entreprises. Cela marginalise les petits agriculteurs et les systèmes agricoles traditionnels. Les agropoles doivent eux aussi s'organiser de manière à réduire les dépendances étrangères, et donc l'insécurité financière. La vulnérabilité économique est l'une des critiques les plus acerbes sur le projet des agropoles, en ce qu'il est essentiellement orienté vers des produits d'exportation. Il y a donc une part significative des terres, des ressources ordinairement consacrées à la satisfaction des besoins locaux qui pourrait être détournée vers l'exportation. Bien plus qu'on ne le pense, et organisée de cette manière, le projet agropole créera une dépendance économique envers les cultures commerciales, ce qui peut rendre les agriculteurs vulnérables aux fluctuations des prix internationaux et à la concurrence mondiale.

Enfin, la partie conclusion analyse les réalités contextuelles et les opportunités de construction d'une agriculture nouvelle au Burundi. Dans un premier temps, elle réaffirme que la controverse entre agriculture familiale et agriculture agro-industrielle trouve tout son sens au Burundi. En effet, 99% des modèles de production agricole sont des modèles familiaux. La première partie de la conclusion fait la synthèse des arguments qui ont trait à cette question. Dans le prolongement de ce constat, on fait la démonstration que c'est l'agriculture familiale qui est à même de mieux répondre à tous les enjeux qui gravitent autour de la question agricole. L'une des surprises de l'étude est que, contrairement à la radicalité des positions en faveur ou en défaveur de l'agropole, la rationalité qui se dégage de nos analyses comparatives et des enjeux en présence indiquent que l'agropole n'est pas incompatible avec l'agriculture familiale. Il faut simplement bien définir la vision dans laquelle on la projette. Enfin, le dernier constat est qu'au Burundi, les acteurs de tous les bords seraient dans une logique plus constructive s'ils prenaient la peine de sortir des positionnements idéologiques pour co-construire une « agriculture nouvelle », laquelle ne peut trouver toute sa richesse et pertinence que dans la mutualisation des positions en présence.

L'étude se termine par la formulation d'une politique agricole idéale et dont l'idée maitresse que l'agropole soit ouvert et tourné vers les acteurs du territoire. Il doit permettre par exemple la décentralisation de certains services de l'ISABU (semences par exemple) ; être un centre de formation et d'expérimentation de nouvelles pratiques et innovations agricoles ; permettre l'organisation et la structuration des filières et des chaînes de valeur à l'échelle des régions dans lesquelles ils sont implantés : meilleure production, transport, stockage, transformation, vente... Pour ces domaines, les acteurs/producteurs de la région doivent être associés et intéressés aux initiatives intentées. Il serait par exemple contre-productif que l'agropole vise à se développer au détriment des exploitations locales (expansion, achats, location...). Enfin, il faut que la mise sur pied des agropoles soit sous la forme d'une « agriculture nouvelle ». Le modèle indonésien montre qu'il faut partir des producteurs familiaux, et puis définir et co-construire une politique nationale de l'agriculture familiale. De ces conclusions, nous proposons de sortir des silos, de prendre en compte à la fois la réalité de la coexistence des catégories d'unités de production et les effets leviers qui boostent des logiques de production de ces unités. Une intervention donc qui dépasse le cloisonnement catégoriel et projette les acteurs dans des dynamiques de coopération et de collaboration, et dans plusieurs dimensions :

Le premier stade de cette logique d'intervention est que l'État Burundais accepte de porter une politique inclusive de tous les acteurs, et se porte garante pour fédérer orienter les actions, en organisant des réflexions interacteurs dans un premier temps, puis en déléguant au niveau local les initiatives de suivi, contrôle et coordination à des acteurs en synergie dans la perspective des PPP (Ses démembrements – BPEAE – ONG locales – acteurs privés).

Le second consiste à créer des actions concrètes qui mettent les catégories d'acteurs en lien, selon la logique PRIOR (protection – régulation – Incitation – Orchestration) : ORCHESTRATION de la mise en relation (tutorat/compagnonnage, Structuration systématique en coopérative ou incubateurs ; facilitation de l'accès au crédit, à la transformation, au transport). INCITATION à l'organisation des modalités de collaboration qui projetteraient les acteurs dans d'autres dynamiques de développement... et puis organisation des acteurs autour de la réflexion sur des stratégies de PROTECTION des producteurs, d'abord les « petits » par rapport au agro-industriels, mais surtout par des assises, des mécanismes permanents de concertation dans la fixation des prix par exemple, dans la proposition des règles de protectionnisme ; Formation appui-conseil ; Fixation revalorisée des conditions de travail salarié ; production agricole complémentaire et non concurrentielle. Et enfin, initiation des acteurs dans des logiques de RÉGULATION des relations par : Regroupement autour d'un marché commun co organisé et réglementé ; Travail sur un référentiel qualité commun/labellisation/certification ; Concertation dans la fixation des prix ; Propositions de mécanismes concertés de protectionnisme vis-à-vis des marchés étrangers ; coopération dans les chaînes de valeur : transport, transformation, emballage...

Le cadre PRIOR permet de travailler une dimension qui est essentielle dans le développement : la maîtrise d'un certain nombre de rouages et mécanismes de fonctionnement de la société et des logiques d'acteurs. Car le développement n'est pas que matériel, fût-il le développement agricole. On a identifié de nombreux « besoins » et a essayé pendant toute l'étude d'y apporter des réponses, Mais notre démarche comporte la limite majeure de laisser dans l'ombre des aspects essentiels, c'est-à-dire tout ce qui rend possibles les solutions proposées. Or, les sociétés sont composées de personnes qui ont des préoccupations autres que simplement matérielles, des personnes qui désirent et qui aspirent faire de leur vie une trajectoire intense, pertinente et sensée des préoccupations que le développement décliné seulement sur le mode de l'accumulation matérielle ne peut pas satisfaire. Des personnes en recherche de dignité aussi. Ces dernières propositions leur permettent donc de pouvoir s'intéresser, s'équiper et participer à des instances de décisions, à des techniques de négociations et d'influence politique et sociale, à des réflexions du les modalités par exemple d'indépendance, d'autonomie, sur des stratégies de mobilisations des initiatives, sur la pertinence de s'appuyer sur l'engagement des acteurs... Un agropole qui développerait cette dimension sociologique rurale entraînerait les acteurs vers des dynamiques hautement plus porteuses et novatrices.

1. PRÉCISIONS LIMINAIRES : MIEUX COMPRENDRE LES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRALES, LES DYNAMIQUES EN ŒUVRE ET LE POSITIONNEMENT DES PRINCIPAUX ACTEURS SUR LA QUESTION AGRICOLE AU BURUNDI

Avant toute chose, ce qui nous semble fondamental au début de cette étude sur les atouts et limites de l'agriculture familiale (AF) au Burundi est de présenter les questions d'ordres générales, c'est-à-dire celles qui se posent en tout temps, mais aussi les questions liées au contexte sociopolitique, économique et environnemental actuel dans le domaine agricole Burundais.

Par la suite, il sera question de rendre compte de la position de deux catégories d'acteurs : la société civile et le gouvernement du Burundi. Car ces positions sont porteuses de deux idéologies, deux manières de voir et d'appréhender l'agriculture au Burundi. Pour l'heure, elles sont, il faut être sincère, adossées sur des considérations qui grèvent de nombreuses incompréhensions. Or, de manière plus fine, elles ne sont pas, à tout le moins dans l'effort d'accompagnement de l'agriculture et dans la participation au bien-être des Burundais, à opposer, mais plutôt à mutualiser.

La présente étude en donnant ce ton d'emblée, essaiera plus loin dans les développements, de proposer des arguments qui plaident pour la prise en compte dans la politique agricole d'un certain nombre de considérations liées à l'agriculture familiale, mais aussi à l'agriculture commerciale. Elles seront tantôt en appui, tantôt en rupture totale, tantôt en conciliation entre les positions en présence ; mais elles seront dans chacun des cas, motivées et argumentées.

1.1. LES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRALES LIÉES À L'AGRICULTURE AU BURUNDI

Ces questions sont nombreuses : quelle agriculture nourrit aujourd'hui le Burundi ? Quelles sont les réponses données respectivement aux problèmes de pénuries alimentaires selon qu'il s'agisse des agricultures familiales ou de l'agriculture commerciale, et même de l'agro-industrie ?

Pourquoi le gouvernement et nombre de bailleurs internationaux depuis quelques années investissent-ils différemment dans la promotion l'agriculture familiale ? Celle-ci sont-elles à ce point si peu productives qu'il ne vaut la peine ni de chercher à toujours mieux les comprendre, ni de s'inquiéter outre mesure de leur devenir qu'en envisageant qu'elles se modernisent irrémédiablement ? Et dans cette logique, est-ce que le pays a les moyens de sa politique ? Peut-il financer la modernisation de l'agriculture à des niveaux suffisants pour inverser la tendance et sans que les autres domaines de la politique économique, sociale et environnementale du pays n'en pâtissent ?

Aussi, en se projetant d'une part et se comparant avec ce qui se fait ailleurs, quel est le système qui produit plus de résultat ? C'est-à-dire lequel consomme le plus de devise ? Et lequel en produit le plus ? Et quel est le système le plus à même de répondre avec le plus de résultats aux problèmes nutritionnels, de sécurité alimentaire, de défis climatiques et environnementaux (c'est-à-dire quels modes de production permettent de prévenir les risques d'érosion, de pollution des eaux, de dégradation et d'appauvrissement et d'acidité des sols ?).

Car, nous partons du principe que les questions d'efficacité et d'efficience des agricultures paysannes sont elles aussi légitimes : est-ce avec les outils rudimentaires de production qu'on va nourrir sa famille et contribuer au développement du pays ? Est-ce que la production permet de couvrir des charges ? Est-ce que la capacité technique et financière des acteurs et ses parties prenantes et la question de la plus-value, de la qualité, de la compétitivité des produits du système familial et commercial (transformation, conservation, transport) sont objectivement suffisantes ? Est-ce que les exploitants familiaux peuvent en vivre dignement : autosuffisance alimentaire/sécurité alimentaire ; satisfaction des besoins de base : santé, éducation, affirmation ; revenu décent/suffisant/emplois décents...

Enfin, quelles sont les conditions de la mise en œuvre d'une politique volontariste orientée vers des agropoles ? Qu'est-ce que les acteurs de terrain, praticiens et techniciens en pensent ? Comment ils se représentent ? Et en posant un regard comparatif avec ce qui se fait ailleurs dans le monde (en prenant des contextes similaires à celui du Burundi), quelles leçons peut-on tirer d'emblée ? Quelles précautions prendre, quelles orientations donner à cette perspective pour qu'elle contribue au mieux aux dynamiques des territoires ? Enfin, en se projetant dans la perspective du gouvernement, est-ce que les questions/enjeux les plus forts sont potentiellement solutionnés :

- *Est-ce que le salariat agricole qui est l'une des issues recherchée par la politique actuelle permet d'assurer une vie décente ? Les réalités des exploitations burundaises permettent-elles de proposer aux travailleurs des salaires suffisamment rémunérateurs ?*
- *Est-ce que la question environnementale est objectivement envisagée tant dans la nécessité à s'adapter aux changements climatiques que dans la préservation de ce qui peut encore l'être ?*
- *Peut-on ignorer que l'agriculture commerciale est le moteur le plus puissant des accaparements des terres ?*
- *Est-ce que les questions de sécurité et d'autosuffisance alimentaires sont objectivement traitées ? Est-ce que la question des devises, en miroir à celle de la sécurité alimentaire est résolue par l'option de l'implémentation des agropoles ?*

1.2. LA POSITION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA QUESTION AGRICOLE AU BURUNDI

Cette position est clairement identifiée pour le Burundi. Dans sa thèse de doctorat, l'actuel ministre de l'agriculture du Burundi en convoquant les travaux de (Boserup, 1965), énonce que les efforts déployés pour améliorer la productivité par le biais de **changements technologiques ont largement échoué, car ils ne tenaient pas compte des préférences des petits exploitants et de leurs systèmes agricoles traditionnels** Niragira (2016). Ce constat est tout à fait juste, car on sait bien que l'essentiel des changements visibles sont principalement attribuables à des changements endogènes. C'est cette position précisément que porte la société civile burundaise représentée par le Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA). Il y a donc un postulat de départ qui est que la société civile n'est pas réfractaire au changement. Bien au contraire, elle l'appelle de ses vœux, en indiquant simplement qu'elles mettent au cœur de sa logique de changement, la prise en compte : du contexte (historique, socio démographique, environnemental, économique, culturel et traditionnel) ; des pratiques et expériences des agriculteurs et paysans ; des institutions locales.

1.2.1. Qui est le GPA

Le GPA naît d'une contingence : la crise alimentaire de 2009, pendant laquelle le Burundi a connu une grave pénurie alimentaire. Les importations incontrôlées de produits agricoles, en l'occurrence le riz pakistanais avaient créé une situation de mévente de la production du riz local et par conséquent une perte de pouvoir d'achat des paysans. Or, pendant la même période, le prix des engrais chimiques avait très fortement augmenté, devenant donc quasi-inaccessible aux cultivateurs. C'est cette situation qui a conduit en 2010, à la création d'un Groupe de Plaidoyer Agricole (GPA) assimilé au Comité National de l'Agriculture Familiale au Burundi (CNAF-Burundi). Car dans cette situation-là, la solution était clairement politique.

Le GPA est composé des organisations de producteurs suivants : UHACOM, UCODE-AMR, RECORD, CNAC, CNATHE, FOPABU, ADECA, ALCORU, APROPABU, CNARI, CAFED, GARUKIRABAVUMBI, FPB, FAPROBA, CNAPCO et des organisations d'appui ADISCO, ACORD-Burundi, OAP, Inades-Formation Burundi, ADIP, DYNASCO, AEPV, CONSEDI, NTUSIGARINYUMA. Le GPA selon sa nouvelle structure de coordination issue des élections du 14 juillet 2022 se compose d'une présidence, pour l'instant assurée par UCODE-AMR et la vice-présidence par ADISCO. Le GPA est doté d'une cellule technique de coordination qui est composée par des cadres de 5 organisations à savoir : Inades Formation (coordination de la cellule), UHACOM (Secrétariat), FOPABU, OAP et RECORD.

1.2.2. Quelle est sa vision et son positionnement idéologique

Le GPA constitue un cadre de concertation des organisations de la société civile intéressées par les questions agropastorales. Il est le « laboratoire » dans lequel se construisent des argumentaires de plaidoyer agricoles, mais aussi dans

lequel sont puisés les compétences, ressources et dispositifs qui permettent à la société civile agricole Burundaise de conjuguer ses efforts pour promouvoir la sécurité alimentaire à travers une agriculture familiale soucieuse de l'environnement.

Plusieurs actions ont déjà été portées avec plus ou moins de succès par le GPA. Elles sont nombreuses et démontrent avec force que le GPA est l'interlocuteur privilégié du ministère de l'agriculture et du gouvernement burundais sur les questions agricoles. L'action du GPA s'organise de multiples manières (et est en demande d'appui et d'amélioration continue) avec les acteurs burundais :

- Sur le **renforcement des capacités** des agriculteurs et des **organisations des producteurs** agricoles,
- Sur la **formalisation du cadre de concertation public/privé** au sein duquel les engagements du gouvernement sont discutés et vulgarisés.
- Et enfin, entre membres du GPA un **renforcement mutuel des capacités et compétences**.

Enfin, de par sa constance dans les interventions et réflexions sur les questions agricoles, de la défense des agricultures familiales (le GPA est fortement impliquée dans la décennie internationale sur l'agriculture familiale 2019-2028), et de la collaboration régulière avec le ministère de l'Agriculture, la légitimité du GPA en tant qu'acteur clé de la société civile agricole Burundaise n'est plus à démontrer. Il arrive parfois que le GPA défende des positions fortes, mais son positionnement général est toujours dans la perspective de la co-construction, et non dans la confrontation.

1.3. LA POSITION DE L'ÉTAT DU BURUNDI SUR LA QUESTION AGRICOLE

Deux familles d'arguments rassemblent le positionnement idéologique et la construction de la politique agricole de l'État du Burundi. Elles sont adossées à un contexte qui est le socle sur lequel tout s'organise. La première famille d'argument est l'assise théorico-conceptuelle qui féconde cette politique. Elle est constituée des recherches doctorales du ministre de l'agriculture actuel. Et elle se matérialise par la suite en politiques publiques énoncées dans deux documents d'orientation stratégique : le DOPAGE et le COMPACT.

L'ambition n'est pas de faire une présentation critique de la thèse de doctorat de son excellence Monsieur Niragira Sanctus, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Burundi. L'idée est simplement d'en présenter les principales orientations, afin de bien camper le socle scientifique de son positionnement politique. En effet, sa thèse de doctorat, (Niragira, 2016) : **"Understanding smallholder farming systems for food security in Burundi"**. Doctoral dissertation, Ghent University est une source importante et inspirante de la politique agricole burundaise actuelle. Elle analyse les possibilités d'amélioration des moyens de subsistance ruraux et des conditions de vie des ménages dans les petites exploitations agricoles au Burundi, en modélisant des systèmes d'optimisation de la production agricole des ménages. Elle énonce des pistes sérieuses à explorer/investir pour une production agricole plus durable, plus productive et plus rentable :

- D'abord, l'amélioration de l'utilisation des ressources
- Et puis l'amélioration des pratiques agricoles
- Et enfin, l'adaptation des choix d'activités en dehors des pratiques villageoises.

Le développement de ces trois points est essentiel à comprendre. Car c'est de là que se dessinent des trajectoires idéales, avec une volonté de régulation de chacun de ces trois points. C'est-à-dire, créer des conditions d'attraction/attractivité de l'activité agricole : c'est la théorie du « *pull factor* ». Elle vise concrètement pour chacun des points ci-dessus énoncés, à produire des politiques qui orienteront les activités et le métier dans le sens recherché. Ceci donne en pratique l'édiction de politiques qui :

- Sur l'amélioration des ressources, cherchent à canaliser les ressources humaines vers le salariat agricole par exemple ; organiser les ressources foncières de manière à confier l'exploitation aux personnes capables de mieux les rentabiliser (promotion des fonctionnaires/élites agriculteurs...)...
- Sur l'amélioration des pratiques : introduire de nouvelles pratiques agricoles et agroécologiques de production, encourager la transformation, la monoculture intensive...
- Sur l'adaptation des choix d'activités en dehors des pratiques villageoises, introduire de nouvelles semences/espèces/spécifications, promouvoir la mécanisation, la production commerciale et industrielle...

Ce socle théorico-conceptuel à l'évidence se heurte à la praxis.

D'abord, il se construit autour du ménage (reconnu comme une entité économique) et pas de la famille. La nuance est que le ménage confond unité de production et unité de reproduction, alors qu'on le verra plus loin dans l'étude, le mot famille est central dans les dynamiques rurales (Sourisseau et al, 2012). C'est la famille qui est le principal révélateur des mécanismes de fonctionnement qui conditionnent de manière subjective la production et qui ne sont pas pris en compte par le ménage. Par exemple, la main d'œuvre familiale est considérée dans le modèle de référence du ménage comme de la ressource humaine transformable en variable d'ajustement ; or, Chayanov (1924) démontre que la compréhension des formes paysannes de production nécessite qu'on ait en tête que le travail rural agricole n'est pas économiquement quantifiable. En effet il se modélise par le jeu du lien social, et même en cas de main d'œuvre rémunérée, de nombreux témoignages qui nous sont revenus démontrent qu'en période haute, il y a un réseau de solidarité, d'influence symbolique qui bien plus que la rémunération permet la mobilisation de la main d'œuvre.

Ensuite, toutes les études empiriques construites autour de l'exploitation dans sa dimension économique (avec comme entrée le ménage) ont abouti à des prédictions qui ne sont jamais révélées. L'exemple le plus éloquent est celui de Coase (1939). Dans sa modélisation des formes idéales d'agricultures, débouche sur la conclusion que toutes les exploitations familiales rurales vont irrémédiablement se transformer en firme pour survivre et être productives. Or, le modèle dominant partout dans le monde s'impose par sa forme familiale d'abord. D'autre part, Kautsky (1900), alléguait une « prophétie » selon laquelle les petits exploitants ne résisteraient pas à l'assaut des grands propriétaires et deviendraient de simples ouvriers agricoles. Or partout, les modèles familiaux restent les formes les plus nombreuses de pratique de l'agriculture et la bipolarisation entre grands exploitants et ouvriers agricoles d'autre part ne s'est que marginalement produite. À cet effet, les études les plus récentes étudient plutôt les systèmes familiaux de production agricole (Sourisseau et al, 2012 ; Bosc et al 2016 ; Nkounawa, 2019...), et débouchent sur une compréhension très affinée des dynamiques rurales, par la compréhension des logiques familiales de production.

Enfin, ce que l'on peut dire de la théorie du « *pull factor* » en général et spécifiquement pour la proposition d'un modèle agricole qui oriente la décision et l'action des agriculteurs, est qu'elle permet de penser des modèles théoriques qui font émerger les piliers de chaque système, à la fois dans ses forces (à capitaliser) et dans ses limites (à renforcer). Mais, confrontée à la réalité du terrain, les limites sont sérieuses. La première est qu'elle n'a jamais été éprouvée dans une expérience particulière, et la raison est qu'elle ne prend pas suffisamment en compte les aspects sociaux et culturels de la prise de décision des agriculteurs. Par exemple, les agriculteurs peuvent préférer cultiver des cultures traditionnelles plutôt que des cultures plus lucratives en raison de leurs croyances religieuses ou culturelles, en raison de leur compréhension et de leurs stratégies de prévention du risque (optimum circonstanciel). De plus, la situation de plusieurs Burundais, leur attachement à la terre et les représentations culturelles de la terre (seul héritage à léguer à leurs enfants), font qu'un nombre significatif de Burundais constitue le groupe de ceux qui n'envisagent pas d'autres activités que l'agriculture. Dans plusieurs des focus organisés pendant l'étude, et à de nombreuses reprises et dans l'extrême majorité, les paysans ont affirmé l'idée qu'ils ne sont pas ouverts à vendre leurs parcelles, démontrant que le modèle de production familial reste le modèle dominant.

« Quel qu'en soit le cas, je ne pourrai jamais vendre ma parcelle. Au contraire, je cherche à acheter, mais ce n'est pas facile de trouver des parcelles à acheter ici. La terre c'est la seule chose que je suis sûr de laisser à mes enfants. Même si ce n'est pas suffisant pour eux tous, c'est déjà quelque chose »¹.

De même, la théorie du « *pull factor* » peut sous-estimer l'importance des politiques environnementales ou sociales qui peuvent influencer les décisions des agriculteurs, ainsi que les conditions environnementales telles que le climat ou les conditions du sol. Dans l'une des régions dans laquelle nous sommes passées, alors que la culture du palmier à huile est à la fois dominante et encouragée, que l'OHP (Office d'Huile de Palme) mène une politique d'expansion de la culture du palmier à huile, les conditions climatiques (inondations « endémique » du lac Tanganyika) retardent considérablement les potentielles initiatives.

¹ Témoignage d'un paysan

Enfin, rien qu'à l'idée d'organiser les acteurs de cette nature autour d'un marché alors que la logique est partout critiquée, devrait alerter sur les risques qui émergent : la conséquence inéluctable est qu'une catégorie d'acteur (les plus faibles vont se voir déposséder tandis que le pari qui est fait sur les catégories privilégiées dans les nouvelles politiques agricoles (élites et fonctionnaires) ne repose sur aucune certitude que lesdits acteurs peuvent assurer la fonction de production agricole (notamment dans sa dimension sécurité alimentaire). Mais ce qui pose le plus question est de savoir si l'État sera en mesure de réguler et d'accompagner économiquement les « nouveaux » modes de production, de commercialisation et les conditions de travail? Et d'assumer les issues qui s'offrent aux jeunes et vieux en dehors de l'agriculture. Ces issues ne peuvent pas simplement être des présupposés. Une politique publique forte qui crée les conditions de leur intégration/accueil/mutation doit être érigée. En conclusion, ce qu'on évite dans l'agriculture, on le retrouve dans un ailleurs difforme et incertain...

1.3.1. LE DOPEAE

Le DOPAGE est le Document d'Orientation des Politiques Environnementales, Agricoles et d'Élevage, qui part d'un constat général du contexte africain des pénuries alimentaires, et détaille les principaux enjeux au niveau continental : « *accélération du taux de croissance de la production, augmentation du nombre d'emplois proposés à l'intérieur et en dehors des exploitations agricoles, équilibre entre le secteur agricole et environnement, éradication des signes de pauvreté les plus alarmants, notamment la sous-alimentation et la maladie, et enfin ralentissement du taux de croissance démographique* » (DOPEAE, 2020, P2).

Spécifiquement pour le Burundi, le DOPAGE en se basant sur les documents qui l'ont précédé (Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) qui s'est lui-même inspiré des projets prioritaires du Programme National de Développement (PND 2017-2027) a prévu un objectif global qui est de contribuer à la protection de l'environnement, à la gestion rationnelle des terres domaniales, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour tous, l'augmentation des revenus des ménages et des devises pour l'État, la fourniture de la matière pour le secteur industriel et la création d'emplois dans le secteur de la transformation et des services connexes à l'agriculture.

Ce qui au demeurant est plus important à souligner dans le DOPEAE est la lecture que l'on peut faire de ce qui aurait été les conséquences logiques de son implémentation.

La **première** est l'observation d'une stratégie interventionniste renforcée de l'État, signe affirmé de l'inversion de la tendance de la fin des années d'ajustement structurel et de désengagement de l'État. Elle est le reflet d'une volonté politique qui est forte, et qui porte l'ambition d'intervenir dans le domaine agricole, au-delà de l'édiction de politiques publiques. Cette stratégie interventionniste vise à mettre sur pied des actions concrètes de protection du patrimoine productif : d'abord par la gestion optimale des terres cultivables : « *Pour réussir cet objectif d'exploitation optimale, tout terrain potentiellement agricole qui n'est pas exploité par son propriétaire sera cédé provisoirement à des promoteurs de projets agricoles jugés rentables* ». Il y a ici une volonté louable, mais qui ne semble pas prendre en compte le contexte hautement conflictuel de la question foncière au Burundi ou qui organise l'éviction des petits producteurs en lieu et place de mieux les accompagner si tant est qu'ils possèdent des terres exploitables.

Ensuite, la politique de villagisation qui consiste à créer des maisons ou villages (regroupés) à la population pour libérer les terres. Si l'une des caractéristiques fondamentales de la villagisation est qu'elle est nécessaire en tant que moyen de développement en raison du manque de ressources (Hanlon 1990 : 123), sa mise en œuvre un peu partout où la politique a été implémentée a produit des effets négatifs, violents et traumatisants. Alors que sur le plan agricole, Bryceson (1990) souligne que « *les effets de la villagisation partout où elle a été implémenté sur la production agricole ne sont pas évidents* », il en est de même sur les plans environnementaux, de la fertilité, des droits, de la paix sociale, de la gouvernance locale des nouveaux villages ; En Éthiopie, en Ouganda, en Tanzanie, les expériences de villagisation sont très mitigées. Au Rwanda, les chercheurs expliquent que le succès du processus de villagisation n'est effectif que dans le récit que les autorités en font.

Enfin, l'interventionnisme se fait dans la régulation des subventions des intrants, des semences, la distribution du petit bétail... Des considérations à encourager, mais qui restent marginales dans le ton général qui est donné par le DOPAGE. Car le plus

important est l'érection de nouveaux acteurs (fonctionnaires et la classe moyenne et les grands entrepreneurs) et centres d'excellence.

Le **second** étonnement est que le DOPAGE en lieu et place de l'accompagnement des acteurs de l'agriculture en place (notamment à accéder aux moyens financiers de production pour capitaliser leurs expériences et rentabiliser leurs exploitations), laisse penser et cette pensée est symboliquement très forte, crée une nouvelle catégorie d'agriculteurs où le fonctionnaire et les élites sont conviés à remplacer le paysan.

La **troisième** conséquence de l'engagement de l'État est qu'il pousse les agriculteurs directement et indirectement vers le salariat agricole. Encore une fois, aucune des expériences de cette nature partout où elle a été portée n'a démontré que l'État a pu tenir une politique d'accompagnement suffisamment encadrée. Finalement une prolétarianisation plus accrue des anciens agriculteurs est observée, tant dans le milieu rural où ils ne se retrouvent pas et n'ont pas accès aux moyens d'épanouissement alternatifs, que dans la ville où aucune politique d'accueil et d'insertion n'est organisée.

Enfin, la représentation générale que les acteurs de la société civile burundaise que nous avons explicitement interrogée sur la question se font du DOPAGE, est que dans son déploiement, il organiserait un monde agricole sans les agriculteurs. La même représentation se prolonge, voire s'accroît avec le COMPACT.

1.3.2. LE COMPACT

Le COMPACT est un instrument quinquennal de la BAD qui finance le développement en Afrique. La stratégie quinquennale actuelle a été formalisée au Sommet de Dakar en Janvier 2023 sous le thème : *Nourrir l'Afrique, souveraineté alimentaire et résilience*. Il s'est décliné par pays en des pactes pour l'alimentation et l'agriculture. L'appropriation burundaise de l'instrument COMPACT est plus volontariste que plusieurs pays dans lesquels nous avons eu l'occasion de rencontrer des officiels du ministère de l'agriculture : Bénin, Togo, Cameroun.

L'instrument s'incorpore bien aux dispositifs internes de planification de la politique agricole, puis, il dresse les succès et les lacunes. Les succès ont touché principalement à la subvention des engrais chimiques qui ont permis l'accès à 14,69% des ménages ; l'accès aux semences pour 112 000 agriculteurs et l'accès au financement agricole qui s'est amélioré. La nutrition des enfants s'est elle aussi améliorée, ainsi que certaines pistes rurales qui ont été réhabilitées. Les lacunes pointées du doigt sont d'abord qu'en général, les programmes conçus ne le sont pas sur la base d'évaluations et capitalisations des programmes qu'ils remplacent. Et donc la conclusion est tirée qui indique clairement que jusqu'à ce jour, l'essentiel des questions ne sont pas résolues : la pauvreté, la malnutrition, la facture des importations. C'est pourquoi le COMPACT monte un cran au-dessus des autres, en proposant des modalités d'intervention dans la politique agricole qui laissent penser à l'érection de l'agriculture au rang de domaine régalién de l'État burundais. Cette politique est organisée principalement autour de deux agropoles : Cibitoke et Karusi, et de 4 spéculations : le riz, le maïs, le porc et le poulet. L'idée est de structurer les productions en définissant les cibles, les semences ou spécimens d'animaux, l'amélioration de la recherche et de la production, les modalités de financement de la filière, de la production, à la commercialisation en passant par la transformation et le stockage.

En-dehors du document général de politique du COMPACT, il y a très peu de visibilité sur les modalités concrètes de son financement d'une part, et de sa mise en œuvre d'autre part. Certes il fait l'objet de réflexions entre les partenaires financiers et techniques potentiels et la société civile Burundaise au sein du groupe de travail GSADR (Groupe sectoriel agriculture et Développement Rural). Un certain nombre de partenaires techniques et financiers que nous avons rencontrés dans le cadre de cette mission, ne sont pas en état de dire concrètement quel sera le contenu et le calendrier de mise en œuvre du COMPACT. Plusieurs d'entre eux n'ont pas encore, au moment de la mission en juin 2023, défini les modalités techniques et financières de leur participation au COMPACT.

Un résumé des avis que nous avons collecté chez les acteurs rencontrés révèle plusieurs points d'attention :

- La première est que les acteurs soulignent de façon unanime une volonté politique forte et qui mérite d'être appréciée à sa juste valeur.

- La deuxième est la crainte d'un glissement de l'essentiel des ressources de l'État vers les deux agropoles. Le budget adopté à l'assemblée nationale nous éclairera sur cette crainte.
- Le troisième est la remise en question de l'approche du programme, arguant qu'il aurait pu d'une part s'accorder une plus grande importance à la diversification des cultures pour réduire la dépendance excessive du pays vis-à-vis du café et du soja. Cela permettrait de se prémunir contre les chocs économiques et climatiques qui peuvent affecter ces cultures spécifiques. D'autre part, certaines critiques ont été émises quant à la pertinence des infrastructures agricoles construites dans le cadre du programme. Certains estiment qu'elles ont été mal planifiées ou inadaptées aux besoins réels des agriculteurs, ce qui limite leur utilisation et leur efficacité.
- Enfin, d'autres observateurs critiquent le manque de transparence et de participation des acteurs locaux dans la mise en œuvre du COMPACT agriculture Burundi. Ils soutiennent que les décisions relatives aux projets et aux investissements sont souvent prises sans une consultation adéquate des agriculteurs et des communautés concernées, ce qui limite l'appropriation locale du programme et peut entraîner un manque de durabilité à long terme. Ces critiques soulignent la nécessité d'une réflexion continue et d'une évaluation régulière du COMPACT agriculture Burundi afin d'assurer son efficacité et son alignement sur les besoins réels des agriculteurs et des communautés rurales du pays. C'est donc dans cette lancée qu'une étude a été commanditée par ADIP pour aider à mieux comprendre les tenants et les aboutissants du COMPACT.

Encadré 1 : Carte sommaire de l'économie agricole comme cadre d'action stratégique

(source : Ngendakumana et al.(article sous presse)

L'économie agricole burundaise est fondée sur trois piliers principaux (Le Vivrier, la Rente et l'Élevage) dans un paradigme multifacette de spéculations agricoles, de pratiques et à notre avis basé sur une multitude d'acteurs (paysans producteurs, OASC, Centre de Recherche, Universités, etc.) et de partenariats producteurs-consommateurs que les politiques devraient considérer pour favoriser les circuits courts et assurer les revenus équitables aux producteurs.

Ces 3 piliers constituent une base boussolaire regroupée en cinq grands groupes suivants :

A.LE VIVRIER :

Les Céréales: Riz, Maïs, Blé, Sorgho et Millet

Les Légumineuses: Haricot, Petit pois, Arachide et Soja

Les Racines et Tubercules : Manioc, Patate douce, Pomme de terre, Colocase

Les Fruits et Légumes: Banane, Ananas, Agrumes, Papaye, Prunes du Japon, Courges, Carottes, Tomate, Amarantes, Epinards, Poireaux et Poivrons,

Les Hors sols : Les Champignons comestibles (Pleurotes, Shiitakes, etc).

B.LA RENTE

Les Cultures industrielles: Café, Canne à sucre, Palmier à huile, Thé, Coton.

C.L'ELEVAGE

Poulet, Porc, Chèvres, Lapin, etc.

Les pratiques agroécologiques semblent se positionner comme leaders et catalyseurs de l'ensemble des piliers de l'économie agricole communautaire pour les questions de production et gestion de la fumure organique, de protection et défense des végétaux autour des activités agricoles génératrices des revenus; des meilleures pratiques agricoles, de systèmes d'exploitations en associations et des techniques de promotion de gestion post-récolte collective ou individuelle.

1.4. POURQUOI ET COMMENT UNE ÉTUDE DU COMPACT

1.4.1. Les fondements de l'étude

Plusieurs études ont été demandées dans le GSADR pour éclairer le gouvernement sur ses choix et sa méthode de mise en œuvre du COMPACT. La liste ci-dessous reprend les études envisagées. Ce sont essentiellement des études de faisabilité. Ce qui suppose que le COMPACT est lancé, et qu'une situation de non-retour est à envisager.

Organisation	Titre de l'Étude
Banque Africaine de Développement	Actualisation du PNIA (2023-2027) Étude technique de faisabilité de la mise en place des zones agro-industrielles Assistance technique sur la digitalisation
Banque Mondiale/ ENABLE (PAIOSA)	Cadre Juridique Associations Usagers de l'eau
ENABLE (PAIOSA)	Étude sur l'aménagement du marais de Nduruma (Kirundo)+ Étude juridique du COMPACT
JICA (UNHCR)	Études de la situation actuelle des rapatriés riziculteurs Burundais à Bubanza et Cibitoke

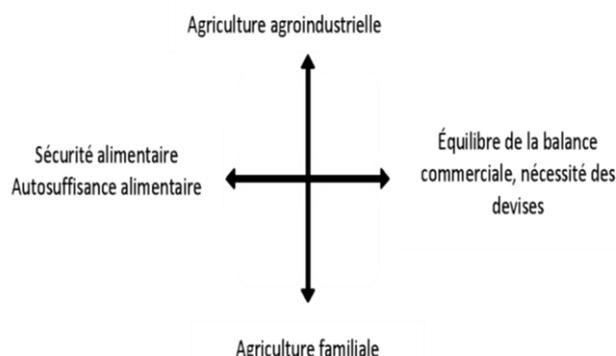
Source : modèle des études à entreprendre pour le COMPACT, rapport de réunion du GDR

La présente étude vise donc à compiler un ensemble d'études et de cas pratiques existants dans la littérature, et puis récolter aussi des données de terrain pour analyser et construire une argumentation qui éclaire le gouvernement dans sa nouvelle politique agricole, tel que le résume le schéma ci-dessous.



Source : construction des auteurs.

Quatre principaux pôles organisent les enjeux en présence. Le repère ci-dessous montre schématiquement les tensions. Nous les développons dans les paragraphes qui suivent. L'un des enjeux de l'étude est d'éclairer sur comment le déploiement du COMPACT reste dans ce schéma de tensions dans la plupart des cas de figure. Nous ambitionnons par la suite de proposer des pistes de réflexions et d'actions qui vont dans le sens de la transformation des tensions en complémentarités, en remettant au centre de la politique agricole, l'agriculture familiale, non pas par principe idéologique, mais parce que la réalité des terrains montre qu'organisée autour de l'agriculture familiale, les dynamiques agricoles burundaises seront plus à même d'emporter résolution des grandes questions/problématiques soulevées dans les constats justes qui soutiennent la mise en place du COMPACT.



1.4.2. Méthodologie

La démarche de l'étude est essentiellement qualitative ; elle se focalise sur une technique de triangulation qui convoque donc trois niveaux complémentaires : d'abord revue de la documentation existante, dans le but de se donner des clés de

compréhension des enjeux, de mise en lumière des dynamiques existantes, et dans la perspective de comparaison avec ce qui se fait ailleurs. Ensuite, la collecte de la parole et des expériences des acteurs qui sont dans l'activité et qui vivent de l'activité agricole, par le moyen des visites de terrain (entretiens directs et semi-directifs, focus groupes, visites des exploitations, des entreprises agro industrielles, des coopératives). Cette phase est renforcée par des séances de cadrage et de restitution auprès du GPA. Et enfin elle repose sur des analyses qualitatives, compréhensives et comparatives des résultats des lectures et des données qualitatives collectées auprès des acteurs rencontrés, par leurs dires et par nos propres observations.

Ceci ne signifie pas que l'étude n'est que qualitative ; des éléments quantitatifs sont produits dans l'étude et permettent d'estimer la rentabilité des typologies d'exploitations référencées, le revenu moyen des catégories de producteurs, le salaire agricole moyen, les moyennes de superficies pour certaines catégories d'acteurs et d'activités... Cette démarche ne s'appuie pas non plus sur la rigueur d'un modèle mathématique ou statistique. Ce qui ne lui donne pas non plus toute la force et l'objectivité d'une recherche scientifique. Le but de l'étude n'est d'ailleurs pas de construire des modèles, mais de susciter des questionnements, et des pistes de réflexions et d'actions.

2. REMETTRE EN DÉBAT AU BURUNDI LA CONTROVERSE ENTRE AGRICULTURE FAMILIALE ET AGRICULTURE COMMERCIALE

2.1. LES FONDEMENTS DE LA CONTROVERSE

Jusqu'à récemment en Afrique Subsaharienne, il était difficile d'envisager la question agraire du point de vue de l'économie politique autrement que comme « l'absorption de l'agriculture par le mode de production capitaliste » (Servolin, 1972). À présent, deux camps existent, souvent coexistent, entre les petits producteurs et les grands exploitants agro-industriels. Si on ne prend pas garde, on s'enferme dans des postures idéologiques de part et d'autre. Les développements qui suivent nous semblent donc remettre en perspective la réalité objective de la situation. On observe d'ailleurs que ces dernières années, de nombreux plaidoyers pour l'agriculture dite familiale ont vu le jour : Via Campesina, le CIRAD, des groupes de pays — Europe, Japon, Suisse —, (Cochet, 2011) ; ou encore les Nations Unies, en déclarant 2014 année internationale de l'agriculture familiale. D'ailleurs, Cochet rappelle que ce mode d'agriculture est celui qui s'est le plus imposé tout au long du XXe siècle. Il énonce alors région par région, quelques-unes des raisons qui ont conduit à cet état de fait :

- En Amérique du Sud et au Sud de l'Europe, l'agriculture familiale s'impose à cause des réformes agraires, de la pratique du morcellement par héritage, et des ventes par morceau ;
- En Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, ce sont les petits producteurs qui ont su imposer leurs lois, car ils ont été les cibles principales des politiques de soutien à l'agriculture. Aujourd'hui, la Politique Agricole Commune dans l'espace européen témoigne encore de cette réalité.
- En Afrique, on a pu remarquer la faillite des plantations coloniales, et le relatif succès du petit planteur (Côte d'Ivoire par exemple). Malgré un certain succès, ces exploitants familiaux ne sont pas devenus pour autant des producteurs capitalistes, souligne Cochet (2011), ou du moins pas complètement même si la raison spéculative s'est désormais infiltrée partout. En tout état de cause, le revenu agricole en de nombreux points diffère du profit ou du taux de rentabilité des capitaux investis.

On peut ajouter un commentaire supplémentaire sur la mise en route des politiques agricoles en Afrique subsaharienne : c'est que le colonisateur, et après lui les gouvernements successifs, ont souvent orienté leurs politiques dans le sens de mettre sur pied des exploitations agro industrielles. Mais des voix nombreuses se sont levées pour dénoncer cette façon de penser et de procéder, car la pénétration de l'agriculture par les logiques (néo) libérales a fortement modifié les pratiques agricoles, les pratiques culturelles, la gouvernance foncière, ou encore l'orientation des politiques agricoles, sans pour autant améliorer la vie des paysans.

Au contraire, elle a contribué à maintenir ou propager dans le milieu rural, les pratiques de domination par des élites locales ou mondialisées (Ela, 1982). Les résultats sont alarmants. Ils ont essentiellement consisté en des investissements fonciers à grande échelle, encouragés par les États africains au profit des grandes firmes internationales, des pays occidentaux, ou de certaines élites locales. Alors, contrairement aux objectifs visés, les politiques d'industrialisation de l'agriculture en Afrique ont conduit à organiser l'acceptabilité et donc des accaparements massifs des terres de paysans, en vue d'une production industrielle qui n'est ni particulièrement économiquement rentable, ni bénéfique pour les populations locales, ni écologiquement durables (FAO, 2013a et 2013b ; Pouch, 2012/1 ; Lallau (2012/1 ; Cortes et al, 2014 ; Bosc et al, 2016).

Pourtant, la Banque mondiale continue à imposer des politiques semblables par le moyen de la gouvernance imposée aux États africains. En faisant référence par exemple aux crises alimentaires et aux émeutes de la faim des années 2000 à 2008, ou à la pauvreté qui touche encore la plupart des petits producteurs agricoles, la Banque Mondiale soutient, même si elle ne le dit qu'à demi-mot, que les petits producteurs doivent être remplacés par des moyens de productions industrielles. Car, pour elle, l'échec des politiques libérales est dû au fait que les États n'en font pas assez. Il faudrait donc davantage libéraliser le secteur agricole en Afrique (BM, 2010 et 2012). Paradoxe !

Heureusement, des contradictions ont été soulevées et ont affaibli ces postulats. Outre la non-soutenabilité des pratiques foncières à grande échelle, sur le plan global, les petites exploitations familiales représentent encore 97% du total des exploitations agricoles mondiales. En Afrique subsaharienne, elles sont de 98%, et représentent environ 68% du total des actifs (Lowder et al, 2014). Bien qu'elles soient majoritaires, bien que sous d'autres cieux (Amérique, Europe) la révolution agricole ait permis de formidables gains de productivité et donc d'augmentation des ressources propres des exploitations agricoles familiales (Cochet, 2011), au point où ce mode d'agriculture est aujourd'hui réaffirmé en France. Il reste vrai que dans les pays subsahariens, tel n'est pas encore le cas. On ne peut pas nier en effet que là-bas, les exploitations familiales en général peinent à répondre aux besoins en nutrition ou en travail. Les promoteurs de l'agriculture familiale ne doivent donc pas s'enfermer dans le déni. Mais en insistant sur le qualificatif « familiale », les Nations Unies, Via Campesina, le CIRAD, pour ne citer que ces sources, visent à lever toute considération péjorative que pourraient entraîner les termes « petite paysannerie », « agriculture de subsistance ou d'autoconsommation », et de recentrer la question des pratiques agricoles sur les exploitations familiales. Car, et cet état des faits est implacable, l'essentiel (99%) des exploitations agricoles au Burundi sont des exploitations familiales.

2.2. LA MISE EN CONTEXTE DE LA CONTROVERSE AU BURUNDI

Disons-le sans hésitation, qu'elle soit de subsistance, d'autoconsommation et commerciale, l'agriculture au Burundi reste essentiellement familiale. Et l'opposition entre agriculture familiale et agriculture commerciale ne fait que complexifier l'appréhension qu'on a des catégories d'exploitations agricoles. En s'enfermant dans ces deux catégories, on nie toute la diversité des modes de production et les performances que les modèles familiaux permettent de réaliser, en aseptisant totalement les dynamiques individuelles, les recompositions sociales, les logiques d'acteurs et les stratégies mises sur pied qui permettent aux acteurs locaux (les paysans), en demeurant des acteurs majeurs dans leurs milieux, d'être aussi les moteurs du changement et des innovations en milieu rural.

L'ignorance de la capacité des paysans conduit les acteurs étatiques dans la plupart des pays en développement y compris au Burundi (DOPAGE et COMPACT), à miser sur une classe moyenne émergente, et à leurs yeux capable de pallier les difficultés des petits paysans. En effet, Peemans (2018) fait un double constat : d'une part il y a des beaucoup de pays en voie de développement, une *« recomposition des rapports de force à l'intérieur de ces pays, favorisant l'émergence d'une couche sociale moyenne jouissant d'un contrôle étendu sur la sphère de l'accumulation restructurée et globalisée, et capable d'en concentrer les bénéfices »*. C'est en effet sur les mêmes considérations que le DOPAGE visait les élites et fonctionnaires comme potentiels grands investisseurs dans l'agriculture. Un peu partout en Afrique, c'est sur cette couche que les gouvernants misent, en ce qu'ils auraient le capital nécessaire pour investir dans l'agriculture. Mais le constat corollaire que fait Peemans est que, nulle part, la soutenabilité, la durabilité socioéconomique et environnementale des pratiques agricoles issues de ces types d'acteurs sont fortement remises en cause, en ce qu'elles ne sont pas résilientes, alors qu'on ne peut pas négliger le fait que les [principales] formes de résilience actuelles s'inscrivent dans une longue histoire qui a permis aux mondes paysans de survivre à travers les générations, et jusqu'à maintenant, aux tentatives de les « capturer » et de les éliminer » (Peemans, 2018). Il est encore tôt pour évaluer l'action des classes moyennes dans l'agriculture du fait de l'encouragement du DOPAGE, mais les références comparatives augurent des trajectoires similaires à d'autres contextes africains : les élites et fonctionnaires n'auront qu'un impact limité, alors que les paysans resteront les acteurs centraux et principaux du milieu rural. En effet, en dépit de la montée en puissance de l'idéologie néolibérale qui a fortement érodé dans l'imaginaire des dirigeants nationaux et internationaux, les capacités de ce que certains présentent comme étant la capacité des paysans à s'adapter et à adopter les innovations nécessaires à leur survie, en dépit de la prescription de la gouvernance, la promotion du marché, l'individualisation des droits, l'idéologie néolibérale, lesquels ont largement contribué à *« dévaloriser les valeurs et les formes d'organisation qui avaient soutenu historiquement les formes de résistance au pouvoir dominant, le paysan est resté un acteur central du milieu rural »* (Peemans, 2018).

Dès les années 1990, on sait déjà qu'il est impératif que l'agriculture familiale connaît de profondes mutations pour nourrir l'Afrique. Des réflexions ont été menées dans le sens de décoincer les acteurs sur des considérations idéologiques. Dans le contexte burundais, elles nous semblent devoir prendre le pas sur le positionnement traditionnel des acteurs dans les deux camps qui s'opposent c'est-à-dire les « réalistes » contre le « modéré » pour aller vers une « agriculture nouvelle ».

Les considérations idéologiques dites « **réalistes** » précisent que l'agriculture familiale constitue pour les populations rurales d'Afrique subsaharienne, en raison de la rareté, voire de l'absence d'emplois non agricoles, le principal, sinon le seul moyen de garantir la subsistance des familles (Inter-réseaux, 2016 ; Hernández et Phélinas, 2012). De manière caricaturale, le GPA peut se retrouver dans cette catégorie. Or, les études mobilisées plus haut démontrent que la pluriactivité est une pratique de plus en plus courante en milieu rural, où les paysans mettent sur pied des stratégies innovantes pour multiplier leurs sources de revenus. De même, la circulation des individus permet aux ruraux de créer des opportunités d'emplois et de revenus en dehors de la sphère agricole. Les logiques de production observées auprès des paysans dans plusieurs régions du pays confirment cette réalité. Les acteurs sont donc moins enfermés dans les logiques dans lesquelles leurs défenseurs tentent de les cantonner.

Il faudrait aussi dépasser les idéologies « **modérées** » qui se nourrissent de la critique faite à l'agriculture intensive, et son incapacité à répondre aux besoins en emploi, au respect de l'environnement, à la nécessité de la valorisation des savoirs traditionnels, sans proposition alternative solide. On peut là encore penser que le GPA est dans cette posture.

La solution nous semble de se tourner vers la pensée « **radicale** », pensée par de nombreux auteurs comme Latouche, 2010 ; Casado, De Molina, Guzmán, 2000 cités par Hernández et Phélinas, (2012), ou encore Hazell (2010). La pensée radicale ici prône le bouleversement de toutes les représentations idéologiques actuelles, en dressant une critique virulente tant de la petite agriculture qu'elle considère comme un « simple rouage » à l'échelle économique mondiale, et comme une solution insuffisante à l'échelle nationale (les documents agricoles stratégiques en font systématiquement mention), que l'agriculture entrepreneuriale essentiellement basée sur la consommation et le profit. Elle propose une logique de redéploiement qui est de partir certes de la petite agriculture, elle demande que soit mise sur pied une logique de construction qui lui soit propre, et qui deviendrait **une agriculture nouvelle** dans laquelle le développement rural permettrait de « *développer un modèle de production socialement juste, économiquement efficient, techniquement respectueux des ressources non renouvelables et pourvoyeur d'une nourriture saine et diversifiée* » (Hernández et Phélinas, 2012). Les résultats de cette recherche débouchent avec une très forte pertinence sur ce même constat. Nous proposerons en dernière partie de cette étude, les conditions et modalités qui nous apparaissent essentielles pour installer une agriculture nouvelle au Burundi. Mais cette proposition est le résultat d'un certain nombre de développements qui doivent encore être présentés.

2.3. AFFINER L'APPRÉHENSION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES RURALES À LA FOIS AUTOUR DES SYSTÈMES AGRAIRES ET DES SYSTÈMES FAMILIAUX.

Le postulat fort sur lequel nous adossons cette partie de l'étude est que les difficultés conceptuelles peuvent conduire à des difficultés opérationnelles. Autrement dit, comment peut-on accompagner un dispositif dont on ne maîtrise pas finement les structures et les modalités de fonctionnement ? Ce postulat part d'un constat saillant que nous avons fait sur le terrain : **l'essentiel des unités de production sont familiales**. Pour le dire autrement, il n'y a au Burundi, en dehors de quelques exploitations agro industrielles, que des agricultures familiales. Pourtant, le principal concept mobilisé pour saisir les types de production agricole est celui de système agraire. Nous voulons (dé)montrer la pertinence méthodologique et opérationnelle d'appréhension et de l'accompagnement des dynamiques rurales au Burundi par un concept complémentaire : le système familial. Mazoyer et Roudart, (1997) expliquent que pour analyser et concevoir les modes de productions agricoles, il faut les « *décomposer en deux sous-systèmes principaux : l'écosystème cultivé et le système social productif, à étudier l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces sous-systèmes, et à étudier leurs interrelations* ». Le système agraire permet de rendre compte de l'écosystème cultivé, et le système familial du système social productif. Pendant de nombreuses années, on s'est limité à n'observer que l'écosystème cultivé, en intégrant que marginalement les dynamiques familiales (limitées à la main d'œuvre familiale), et en laissant à la marge, notamment dans les modélisations statistiques (Coase (1939) ; Kautsky (1900) ; Lallau (2012/1) ; Cortes et al, (2014) ; Bosc et al, (2016), Niragira (2016) ; Besson, (2003), les modalités de fonctionnement et de prise de décisions dans les unités familiales : optimum circonstanciel, valeur ajoutée sociale, taux d'actualisation endogène, techniques de cultures, entraide et mutualisme...».

Cochet explique que cette échelle d'analyse (l'exploitation familiale) est sans doute tout à fait primordiale, tant il est vrai que ce sont bien ces unités de production qui constituent les mailles élémentaires du tissu rural, c'est-à-dire le niveau d'organisation du processus productif en agriculture, celui où se croisent et s'entremêlent les filières de production d'une part, mais également les mailles élémentaires entre lesquelles se nouent les relations de voisinage, les solidarités, les contradictions, les conflits, les mécanismes de différenciation (Cochet, 2011, p.48).

L'entrée par la famille permet *in fine* de dépasser le terme « exploitation agricole » pour rendre compte d'abord du processus de production organisé autour d'un système familial complexifié par l'enchâssement des entités de résidence, d'accumulation et de consommation (Gastellu, 1980), mais surtout pour rendre compte de la distinction entre unité de production et système d'activité. Il se justifie par cette réalité que les stratégies familiales dépassent la simple activité agricole, pour englober des stratégies plus vastes.

L'intérêt de ces précisions conceptuelles est la possibilité de se projeter dans l'accompagnement des dynamiques rurales avec une compréhension affinée des mécanismes en œuvre. Les distinctions consistent donc à savoir ce qui relève du système d'activité, tout en permettant de comprendre le pourquoi et le comment du processus productif, au-delà même de la production agricole, la production de sécurité alimentaire et sociale, la production de patrimoine, la production de lien social, etc. (Cochet, 2011), et de ne pas se laisser enfermer dans les modélisations autour des théories du « pull factor » qui ignorent toutes ces considérations familiales dans la prise de décision des agriculteurs familiaux.

3. ANALYSE DES CATÉGORIES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES : LEURS CARACTÉRISTIQUES, ATOUTS ET LIMITES

L'étude nous a permis de catégoriser les exploitations agricoles au Burundi, et pour chacune d'elles, d'explicitier sa contribution à la résolution des grands enjeux nationaux liés à la sécurité alimentaire, à la protection de l'environnement, à la garantie de revenus décents pour les exploitants agricoles...

3.1. LES CATÉGORIES D'UNITÉS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES AU BURUNDI

4 catégories d'unités d'exploitations ont été identifiées.

- les unités de production familiales de subsistance ;
- les unités de production familiales d'autoconsommation, à visée commerciales ;
- les unités de production familiales à visée commerciale ;
- et les unités de production agro-industrielles.

3.1.1. Les exploitations familiales de subsistance

Caractéristiques

Cette catégorie est celle à laquelle nous avons été le plus confrontés. Une représentation proportionnelle peut être pertinente, mais le plus important est de comprendre le dispositif dans lequel cette catégorie est installée et les éléments constitutifs de leur situation. Le premier constat est qu'ici, la mobilisation des liens forts c'est-à-dire de la main d'œuvre au sein de la famille est très faible. Ceci est contre-intuitif, mais deux raisons l'expliquent : la première est que le système n'est pas organisé de manière à ce que tous les membres de la famille y trouvent une place. Les parcelles sont réduites, le système de production est basique et ne demande pas une implication systématique de toute la famille par exemple. L'autre explication est que cette main d'œuvre est peu formée aux techniques innovantes, agroécologiques de production. Il s'agit alors d'un déficit qualitatif. La dernière explication est qu'en réalité, ce sont des ménages dans lesquels les jeunes prennent tôt une certaine indépendance (migration, pratiquent d'autres activités (moto, petit commerce...), et dans lesquels seules quelques personnes sont investies (parfois les parents avec une force de travail limitée). Ici aussi, la mobilisation des liens faibles, c'est-à-dire la capacité de se mettre en relation avec d'autres acteurs (coopératifs, associations, groupement...) est limitée.

Les familles identifiées dans cette catégorie sont indéniablement en situation de pauvreté, en général, rencontrent des problèmes de suffisance alimentaire, et rencontrent des difficultés d'accès au soin de santé, à la scolarité/éducation de leurs enfants. Les parcelles foncières sont très réduites. En général, moins de 0,5 ha, et les capacités d'extension sont quasi inexistantes. Au contraire, la tendance est soit à la vente, soit au morcellement du fait de la pression démographique et de la succession.

Atouts...

Contrairement aux intuitions générales que l'on peut avoir sur cette catégorie, le constat est qu'elles ont une capacité de résilience remarquable. Cette résilience trouve son contenu dans un certain nombre de thématiques.

La première est la sécurité alimentaire : si la crise alimentaire (malnutrition est une réalité) il faut reconnaître que malgré tout ce sont essentiellement les produits de leurs unités de production qui permettent aux familles pauvres de se nourrir. La deuxième est une « relative » résilience face aux chocs externes : les agriculteurs pratiquant une production agricole de subsistance que nous avons rencontré nous semblent les mieux préparés à faire face aux chocs externes tels que les crises économiques, les fluctuations des prix des denrées alimentaires et le changement climatique. Ils ne nous ont pas parlé contrairement à tous les autres, des prix des matières premières qui en variant énormément insécurisent ces acteurs. En toute circonstance, ils se contentent de leurs productions pour survivre. La troisième est la préservation des savoirs traditionnels, car dans les unités de production agricole de subsistance jouent un rôle clé dans la préservation des savoirs traditionnels liés à l'agriculture. Le rythme des saisons et les cultures dites endogènes, des plantes phytosanitaires... sont

très présentes dans les pratiques de ces catégories d'unités de production. Il y a un mode traditionnel de gestion de l'eau, de conservation des sols et des manières de planter, et d'associer les cultures qui sont transmises de génération en génération, préservant ainsi la biodiversité agricole et la durabilité des systèmes de production.

Limites

Pour nous, l'une des grandes faiblesses de ce type d'exploitation est la participation marginale à des dynamiques associatives et coopératives. Ce sont ces dynamiques qui donnent accès dans la plupart des cas à des formations, des tontines, des mécanismes d'accès au micro-crédit, à l'aide ciblée de l'État et des autres acteurs du développement. Ces acteurs sont le plus souvent dans une situation d'isolement socioprofessionnel. Or, la quasi-totalité des acteurs rencontrés dans la catégorie suivante témoigne avoir été dans cette catégorie il y a quelques années. Mais en participant à ces dynamiques collectives (associations, coopératives, groupes d'entraides...), elles ont pu avoir accès d'une certaine manière aux éléments d'amélioration de leur exploitation. Cette participation aux dynamiques collectives liées à l'activité agricole n'est pas la panacée, mais une porte d'entrée vers l'amélioration de ses pratiques et moyens de production.

3. 1. 2. Les unités de production familiales d'autoconsommation à visée commerciale

Caractéristiques

Les unités de production familiales d'autoconsommation à visée commerciale sont caractérisées par une autoconsommation qui est assurée, et dont la visée est de dégager des marges pour la commercialisation.

À l'observation, la participation des acteurs dans des dynamiques coopératives et associatives est assez importantes. La mobilisation de la main-d'œuvre familiale est elle aussi très visible. Par contre, les surfaces exploitées ne sont pas sensiblement différentes de celles de la première catégorie, même si l'un des objectifs des producteurs est d'agrandir leurs parcelles dès qu'ils sont en capacité de dégager une marge bénéficiaire. Ce qui fait la différence, ce sont les modalités et techniques de production. Le fait pour ces unités d'être participantes dans une coopérative, dans une association, qu'ils ont reçu des formations, qu'ils partagent des pratiques innovantes d'élevage ou de culture, quelques fois agroécologiques, qu'ils ont par le biais de la coopérative ou de l'association plus facilement accès aux semences, aux engrais, au microcrédit... Il y a dans cette catégorie un attachement affectif à la terre qui est encore plus fort, car les acteurs comprennent la valeur économique et productive, mais aussi symbolique, et culturelle de la terre.

Atouts

Les unités de production familiales de cette catégorie présentent des atouts majeurs.

Le premier est une plus grande ouverture à la protection de l'environnement, car, lorsqu'elles ont reçu des formations, elles ont tendance à privilégier des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Cela dit, en général, les producteurs de cette catégorie sont irrigués par les politiques de subvention des engrais de la part de l'État et des partenaires au développement.

Le deuxième atout est le renforcement des liens communautaires, par ce que ces unités sont intégrés dans des communautés rurales, par le biais des coopératives, des associations de producteurs, d'éleveurs... Ces arènes favorisent les échanges de connaissances et la diffusion des pratiques vertueuses, de ressources et de produits entre les agriculteurs, renforçant ainsi les liens sociaux et la solidarité au sein de la communauté. La capacité à mobiliser et entretenir des liens sociaux est très forte ici. Et c'est par cette modalité principalement que les unités de production restent viables et innovantes. On a pu observer des dynamiques micro locales de reproduction et d'essaimage des pratiques agroécologiques, de développement des produits (biopesticides, biofertilisants) qui s'améliore et se transmet à la fois dans des fermettes et des exploitations familiales intégrées (EFI) et dans les exploitations communes à des coopératives. Il y a clairement ici un levier pour la diffusion des pratiques et techniques écoresponsables et amélioratives de la production. Les principales démonstrations sont faites par les conseils des projets. La réplication à plus grande échelle des expériences réussies peut produire des résultats très positifs.

Le troisième et non des moindres est relatifs à la sécurité alimentaire. Ces unités de production agricole sont des éléments essentiels pour assurer la sécurité alimentaire, l'alimentation variée. Elles permettent non seulement de répondre à la question de la faim (quantité/ration alimentaire suffisante) mais aussi et surtout à la question nutritionnelle (régime alimentaire complet et équilibré), par la diversification des productions, l'association du vivrier d'autoconsommation et marchand. La stratégie ici est double donc : satisfaire les besoins de la famille en premier, et par la suite dégager des surplus pour la vente et l'augmentation du revenu. Le bien-être économique et la résilience des communautés agricoles, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux marchés est limité.

Un autre avantage est que la productivité des exploitations de cette catégorie rend possible plus que dans la catégorie précédente, la logique d'extension des exploitations (acquisition des parcelles à divers endroits du village (multi situées), le développement de la pluriactivité choisie, et souvent complémentaire avec l'activité agricole qui est centrale : (élevage + salariat + petit commerce). Cette possibilité permet de réduire les morcellements liés à l'héritage.

Limites

Des difficultés subsistent. Elles sont parfois lourdes et handicapantes. Il s'agit pêle-mêle des difficultés d'accès au crédit, aux intrants, aux semences améliorées, au marché, au transport, à la conservation... Des amorces sont observées, mais elles sont encore parfois de faible intensité, induisant de ce fait une difficulté majeure (principale faiblesse des unités de cette catégorie) à s'insérer dans la chaîne de valeur (Dans plusieurs cas, on a pu comprendre que la production profite aux intermédiaires qui viennent acheter dans les champs, que les produits de la récolte sont difficilement transportés, que le stockage et la transformation se révèlent être des difficultés majeures)...

3. 1. 3. Les unités de production familiales à visée commerciale

Caractéristiques

Ces unités sont principalement portées par des entrepreneurs agricoles ou des élites extérieures à la région. Leurs modèles de production ne sont pas encore du ressort de l'entreprise ou de l'agro-industrie. En effet, le mode de fonctionnement est encore organisé autour de la famille et de la capacité à mobiliser des ressources dans l'entourage. De plus, ces unités produisent des spéculations essentiellement commerciales, agricoles et d'élevage (porcs, poulets, maïs, haricot, riz, huile de palme, thé...).

La logique d'autoconsommation est ici résiduelle. Ce n'est pas le principal objectif, même si on a pu observer que les logiques d'autoconsommation sont prises en compte dans l'investissement. Mais des stratégies d'accès au crédit, aux semences de qualité, aux intrants agricoles chimiques et agro écologiques font partie de la logique de production.

Atouts

Ces unités ont une capacité d'extension importante. Ils peuvent donc produire à des échelles relativement importantes. Nous avons compris que la moyenne des surfaces foncières disponibles variait entre 10 ha et 300 ha. Cet atout étant à considérer avec mesure, étant donné que les logiques d'extension ont été décrites parfois comme agressives, accapareurs, au détriment des paysans vulnérables.

Le deuxième atout de cette catégorie est la capacité à comprendre la nécessité de la valeur ajoutée des produits transportés, stockés et parfois transformés. Même si ces logiques sont dans des stades souvent embryonnaires, elles font partie intégrante de la stratégie des producteurs de cette catégorie.

Le dernier atout est la capacité de rendre disponible un certain nombre de produits sur le marché de la consommation. On a vu que les déficits en termes de satisfaction de la demande de presque tous les produits alimentaires au Burundi sont importante. Des logiques de production comme celles-ci viennent participer à réduire les problèmes de pénurie.

Limites

Un certain nombre de réserves méritent d'être soulevées par rapport à ce mode de production. Il ne s'agit pas en soi de limites comme le titre l'annonce, mais des points d'attention, des champs à améliorer. Le premier est que reste très vulnérable, dans

le contexte burundais, aux incertitudes climatiques, aux incertitudes économiques diverses, relatives par exemple (variabilité des prix des spéculations agricoles, à la volonté protectionniste parfois contre-productive de l'État qui, tiraillé entre sécurité alimentaire, et recherche des devises, prend unilatéralement des décisions (régionalisation, interdictions de ventes, fixations unilatérales des prix) qui sécurisent les producteurs à visée commerciale.

Le second écueil a trait aux pratiques agroécologiques, ou plus précisément à la conscience écologique de ces exploitations orientées vers l'agrandissement et la productivité et la rentabilité maximale. Cette limite se manifeste concrètement par la difficulté de certification/homologation de certains produits sur des marchés réglementés. Ils posent sans doute, même si on n'a pas encore de visibilité sur le sujet, une question de santé publique.

L'autre point d'attention a trait à la nécessité de mieux réguler le marché foncier et le marché du travail. Car sur le foncier, la tendance est à l'achat compulsif des terres des élites accapareuses. En proposant des solutions alimentaires, ce modèle précarise davantage ceux qui ont été dépossédés : augmentation des écarts avec de plus en plus de pauvre et de plus en plus de riches. Il nous semble que le positionnement idéologique et pragmatique de l'État burundais doit être de fixer les limites acceptables à la richesse et à la pauvreté, en essayant de mieux réguler par exemple la question des accaparements fonciers. Sur le marché du travail, et on le verra dans les détails plus loin, les rapports de forces des producteurs de cette catégorie favorisent la mobilisation du salariat agricole à moindre coûts (« Je sais comment les faire travailler à moindres coûts! »).

3. 1. 4. Les unités de production agro-industrielles

Caractéristiques

Ces unités sont essentiellement organisées autour d'une production spéculative, avec capacité de transformation et de conditionnement et de commercialisation. Elles échappent à la sphère familiale en général, mais sont d'initiative privée ou publique. Elles sont de plus en plus un mix entre public (société d'État) et privé (alimenté par des unités de production familiales). Ce modèle de production reste encore très marginal ; le COMPACT l'estime à de l'ordre de 1% de la production agricole totale au Burundi.

Atouts

Le principal atout est que ce modèle est parfaitement inséré dans la chaîne de valeur : production, transformation, conservation et conditionnement/emballage, transport et commercialisation.

Limites

Les limites de ces unités de production ne sont pas à négliger. Il y a une tendance à la pratique du monopole ou à la concurrence asymétrique par rapport aux petits producteurs de la même zone géographique et de la même filière, en termes de qualité du produit et d'accès au marché. Dans les zones de culture du palmier à huile par exemple, les gros producteurs étouffent carrément les petits producteurs. L'une des sociétés de transformation d'huile de palme que nous avons visitée possède environ 300 hectares de palmeraies, quand les petits producteurs se débrouillent avec environ 0,25 ha. Les participants à l'un des focus groupent sur la question de l'huile de palme ont fait remonter le débat intéressant suivant :

Ce qui nous rend malheureux ici c'est que nos exploitations ne nous permettent pas de rivaliser avec la société qui vend de l'huile dans toute la région. Lorsque nos enfants vont travailler là-bas, ils sont tout autant malheureux. Les salaires ne sont pas bons ; Et avec la politique de régionalisation, on nous impose de consommer ce que nous produisons. Or, nos parcelles sont occupées par les palmiers ; je ne vous dis pas la difficulté qu'il y a à trouver ne serait-ce que des légumes, du haricot ou de la banane au marché ici. Nous souffrons. La malnutrition ici est très grave, parce que les cultures ne sont pas variées.

Les cultures vivrières ont été tuées par le palmier à huile, alors que cette culture n'est pas rentable pour les petits producteurs. Mais l'OHP, et vous avez entendu son représentant ici, ne cherche qu'à étendre les surfaces de culture de l'huile de palme, sans prendre en compte nos difficultés. C'est comme ça que beaucoup de découragent et ils vendent même leurs parcelles. Ça, ça fait les affaires de SAVANNOR, la société de raffinerie d'huile de palme, tout seul, au détriment de toute la population.

On essaye même de faire entendre la possibilité de pratiquer cette culture différemment, en l'associant avec d'autres plantes. L'expérience a montré que 60 pieds en association avec le soja, ont produit autant que 140 pieds en monoculture... Est-ce que l'OHP ne peut pas plutôt se concentrer à nous aider à faire ces sensibilisations, plutôt que simplement vouloir l'étendue de la production du palmier ?

3.2. LES ATOUTS DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LA RÉPONSE AUX GRANDS ENJEUX AGRICOLES

Le positionnement des acteurs de la société civile réunis autour du GPA (Groupe de Plaidoyer Agricole) et celui de l'État burundais semblent être en opposition par rapport à la compréhension des enjeux de l'agriculture et à la réponse que propose le COMPACT. Les points de vue divergent certes, car le GPA reste attaché à la défense du petit producteur, alors que l'on sent une résolution gouvernementale à transformer l'agriculture burundaise en ce qu'elle cherche ouvertement à remplacer le paysan par l'entrepreneur agricole.

Il y a indéniablement dans le positionnement des deux tendances, un idéalisme non-opérationnel. D'une part, parce qu'il est tout à fait normal que l'État refuse de se laisser enfermer dans des modèles de production qui ne satisfont pas aux principaux enjeux du pays, alors que l'activité agricole reste la principale activité (97% des actifs et 56% du PIB). D'autre part parce que, plus qu'on ne le croit, les catégories d'acteurs énumérées dans cette études sont établies et portées à durer ! Une politique « raisonnable » peut-elle exclure 97% des actifs du pays ?

C'est pourquoi nous voulons réaffirmer l'option prise à la suite de la synthèse de littérature, confrontée aux données qualitatives en notre possession : Elle propose une logique de redéploiement qui est de partir de l'agriculture familiale en raison de son importance, pour mettre sur pied une logique de construction qui lui propre au pays, et qui deviendrait une agriculture nouvelle dans laquelle le développement rural permettra de « développer un modèle de production socialement juste, économiquement efficient, techniquement respectueux des ressources non renouvelables et pourvoyeur d'une nourriture saine et diversifiée » (Hernández et Phélinas, 2012).

3.2.1. L'importance de l'agriculture familiale dans la réduction de la faim et de la malnutrition

Une double distinction est importante à faire en effet entre réduction de la faim et réduction de la malnutrition. La faim étant liée à la satisfaction de la quantité alors que la nutrition a trait à la qualité et à la diversité nutritionnelle des aliments consommés.

Sur la réduction de la faim et de la malnutrition, l'observation penche plutôt pour l'agriculture familiale. À condition qu'elle dépasse le stade de production de subsistance. Les unités de production d'autoconsommation et à visée commerciale sont caractérisées par une diversité des cultures : elles favorisent l'association et la diversité des cultures, avec une production variée d'aliments pour la consommation familiale et locale. Les petits agriculteurs cultivent souvent une gamme de cultures pour réduire les risques liés aux conditions météorologiques, aux maladies et aux fluctuations du marché. Dans les fermettes et les EFI accompagnées par ADISCO et ADIP, la question alimentaire ne se pose plus. Au contraire, les témoignages rendent compte de ce qu'une amélioration significative voire définitive de l'alimentation s'est opérée.

« Avant c'était à peine qu'on mangeait, la production n'était pas suffisante pour nous et pour les enfants ; aujourd'hui, c'est chaque jour qu'on a quelque chose à manger dans qu'on récolte. Mes enfants mangent des légumes, des tubercules, boivent du lait... Voyez vous-même comment ils sont bien portants », une exploitante d'une EFI.

Encore une fois, les unités de production familiales que nous avons observées sont centrées sur la production d'aliments pour la consommation familiale et locale. Ils cultivent une variété d'aliments, y compris des cultures vivrières, des légumes, des fruits, des légumineuses et des animaux, ce qui contribue à la disponibilité d'une alimentation diversifiée au niveau local. **Cela permet de réduire la dépendance aux importations alimentaires et d'assurer une sécurité alimentaire pour les communautés locales.**

En revanche, l'agrobusiness se concentre souvent sur des cultures commerciales à grande échelle, entraînant une perte de diversité alimentaire et une dépendance excessive à une ou quelques cultures spécifiques. De plus, il s'agit parfois de cultures d'exportations qui n'ont aucun incident direct sur le renforcement de la consommation locale. Une discussion intéressante à ce sujet a opposé les acteurs de la filière huile de palme aux petits producteurs familiaux.

« Je comprends que les besoins du pays en huile de palme sont encore importants. Mais si vous voulez remplacer les variétés peu productives par ces variétés plus productives sur les mêmes surfaces, je comprends. Mais si vous voulez vous étendre comme vous dites, non ça ne peut pas marcher, parce que d'abord, on n'a plus l'habitude d'associer l'huile de palme avec d'autres cultures. Maintenant quand vous allez au marché il manque de la nourriture ; tout le monde fait l'huile de palme. Mais est-ce qu'on ne va se nourrir que d'huile ? Avant ici il y avait beaucoup de légumes, de haricot, de pomme de terre. On ne trouve plus tout ça... Je vous en prie, si on ne fait pas attention, l'huile de palme va tous nous tuer ici... » Une agricultrice, à un responsable de l'OHP.

Si les produits alimentaires issues des productions familiales (souvent unités de production d'autoconsommation à visée commerciale) sont de meilleures qualités, il reste vrai que les produits agro industriels répondent mieux aux normes sanitaires et de conservation.

3. 2. 2. L'importance de l'agriculture familiale dans la réduction de la pauvreté

Les exemples avec les producteurs d'huile de palme et de thé ont montré que les résultats des modèles commerciaux ne profitent en réalité qu'à une minorité de gros propriétaires et producteurs. Les produits de la vente des producteurs en général ne garantissent pas un revenu suffisant. De même, les revenus du travail agricole ne sont pas à la hauteur des besoins des travailleurs. Certes il n'est pas aisé de calculer les revenus globaux des paysans, mais sur la base des dires des acteurs, nous avons estimé les salaires agricoles dans l'hypothèse où les acteurs travaillent à temps plein en tant que salariés. En fonction du taux journalier qui varient entre 2000 FBU et 3500 F/BU en fonction des régions, des périodes et de la nature du travail à effectuer. Mais il faut noter que les modalités de travail sont négociées et arrangées au cas par cas. Des pratiques de fermage et de métayage ont été observées.

Catégorie d'exploitation	Revenu de travail agricole	Revenu de l'exploitation agricole	Revenus divers
Exploitations familiales de subsistance	50 000 FBU et 96 000 FBU/mois.	Moins de 25 000 FBU/mois	Difficultés à satisfaire les besoins d'autoconsommation
Exploitations familiales d'autoconsommation à visée commerciale	Environ 100 000 FBU par mois, mais pour des prestations de natures intellectuelles	25 000 et 150 000 FBU/mois, théiculteurs	Autoconsommation assurée
		35 000 et 75 000 FBU/mois producteurs d'huile de palme	Autoconsommation assurée

		185 950 FBU/mois, ferme agroécologique ^{2,3} .	Autoconsommation assurée
		200 000 FBU/mois EFI	Autoconsommation assurée
Exploitations familiales commerciales		Entre 1 500 000 et 3 000 000 par campagne agricole ⁴	Autoconsommation assurée

Sur la base de ces chiffres, on se rend compte que les unités familiales sont motrices du développement rural : en dehors de la première catégorie, les autres sont une source importante (sans doute très majoritaire) d'auto-emploi et marginalement d'emploi de tiers dans les zones visitées. Ce qui dans les modèles familiaux nous a marqué, c'est que la pratique de l'agriculture est ancrée dans les communautés locales, avec un lien étroit entre les agriculteurs et les consommateurs sans beaucoup d'intermédiaires, là où par contre l'agriculture industrielle comme ce qui a été discuté avec les viticulteurs et les producteurs de l'huile de palme, peut avoir un impact négatif sur les communautés rurales, monopolisant le marché local, en profitant des opportunités de la main d'œuvre locale moins chère, et en organisant la concentration du pouvoir économique entre les mains de quelques entreprises.

Il y a à l'observation, un maillage important du territoire par les exploitations familiales, et une pression foncière que même un observateur externe remarque tout de suite. C'est dire que les vellétés d'expansion des firmes agro industrielles ont des impacts directs sur paysans : un accroissement d'une propriété implique mathématiquement la disparition d'un paysan. Pour l'instant on n'est pas en capacité de dire quelles sont les issues qui s'offrent aux personnes qui cèdent leurs exploitations. Des hypothèses postulent qu'ils partent vers d'autres régions de production. D'autres s'installent dans une activité extra agricole, d'autres encore qu'ils se reconvertisent en salariés agricoles.

L'une ou l'autre hypothèse est à observer avec beaucoup de rigueur : mais le contexte burundais nous permet de postuler que les issues ne sont pas aussi favorables que les hypothèses le laissent penser. En effet, sur la question du salariat agricole, nous avons questionné dans l'une des entreprises agro industrielle visitée, les modalités de rémunération. Elles ne varient pas beaucoup si on est journalier dans ces structures. Le maximum proposé dans tous les cas n'atteindra pas le salaire indiqué pour sortir du seuil de pauvreté. Dans cette hypothèse, en milieu rural, par rapport à la question de la pauvreté, les salariés agricoles seraient plus pauvres que les paysans qui auraient de l'ambition et qui bénéficieraient d'accompagnements divers.

Quelques témoignages illustrent la fierté des paysans à pouvoir vivre décemment :

- « *Honnêtement sans l'agriculture familiale, les agriculteurs sont malheureux* ».
- « *Avant je n'avais même pas de quoi nourrir ma famille, alors que je travaillais aussi dans les champs des autres ; maintenant mon temps c'est pour mon propre champs, et je peux vous assurer que je gagne environ 3 000 000 par an, et en plus j'ai trois vaches* ».
- « *Avant je faisais beaucoup d'efforts pour avoir 200 000 à 300 000 chaque année ; maintenant je ne peux pas manquer 5 000 000 chaque année. Avec ça je paie l'école pour mes enfants, je nous ai, mon mari, mes enfants et moi, tous inscrits dans une mutuelle de santé... Maintenant ça va bien pour nous, au point où les voisins sont jaloux de moi...* ».
- « *Vous allez dire, mais qu'est-ce qu'il fait avec tout cet argent ? alors je vous demande de vous retourner et d'observer cette belle maison ; je la construis depuis trois ans avec les revenus de la ferme, et je pense que cette année je vais la terminer, et je vais me marier aussi* ».

² Estimation sur la base des rentrées méticuleusement consignées par le producteur

³ Quelques jeunes sont sollicités pour des accompagnements d'autres fermes, pour des formations, accompagnement et conseil sur des pratiques et techniques d'élevage, de culture, de production des engrais biologiques, de multiplication de semences... Mais principalement des jeunes accompagnés par des projets (ADISCO, ADIP, Inades-Formation...).

⁴ Nous avons rencontré 5 producteurs qui ont 100 HA, 45 HA, 30 HA, 25 HA et 12 HA, et qui pratiquent essentiellement de l'agriculture commerciale (production, stockage, et transport).

3.2.3. L'importance de l'agriculture familiale dans la réduction de la facture des importations

Il est de l'essence même de l'agriculture commerciale et de l'agro-industrie de porter des objectifs économiques plus larges, tels que la maximisation des bénéfices, l'exportation de produits agricoles ou la fourniture d'aliments à grande échelle pour répondre à la demande du marché ; par ce fait même, et au regard à la fois des capacités de production à moyenne et grandes échelles et la spécificité de certaines denrées destinées à l'exportation principalement (café, thé, patchouli...), ces modalités de production sont les plus à mêmes de réduire la facture des importations. Mais il ne faut pas ignorer que l'importance de la production de consommation locale limite aussi les importations. Par exemple, le COMPACT montre qu'il y a des années entre 2014 et 2020 où la pomme de terre, les fruits et les légumes n'ont pas du tout été importés. Or la demande locale est satisfaite à 97% par les modes de production familiaux.

L'enjeu est donc de jouer sur les deux tableaux : augmenter les productions de spéculations exportables, en envisageant des dynamiques de transformation ambitieuses, et en même temps, limiter les importations en produisant localement des produits variés et destinés à la consommation domestique. C'est dire que l'engagement de l'État en direction des agricultures familiales ne doit pas faiblir. Au contraire, il doit symboliquement se rapprocher des exigences de Maputo (10% du budget de l'État), et concrètement s'inventer dans la « nouvelle agriculture » que nous appelons de nos vœux. La dernière partie de l'étude donne plus de consistance à cette idée.

3.2.4. L'importance de l'agriculture familiale dans la protection et la préservation de l'environnement

L'agriculture familiale est la plus à même de s'ouvrir et de se développer dans l'agroécologie. Plusieurs expériences sont en cours dans des exploitations familiales intégrées, dans des fermettes et auprès d'associations de producteurs regroupés en coopératives et accompagnées par les ONG de développement locales (ADISCO, ADIP, Inades-Formation...). Là où l'agrobusiness a tendance à utiliser des méthodes de production modernes à forte utilisation d'intrants externe qui peuvent impliquer l'utilisation d'engrais chimiques, de pesticides et de machines agricoles à grandes échelles, les agriculteurs familiaux eux se renforcent leurs méthodes agricoles traditionnelles et durables, telles que l'agriculture biologique, l'agroforesterie et la rotation des cultures. En plus, ils bénéficient aussi de leur connaissances approfondies des écosystèmes locaux et des techniques agricoles traditionnelles qui préservent la fertilité des sols, réservent la conservation de l'eau et minimisent l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides. Le terreau le plus fertile pour le développement de l'agroécologie est sans doute dans les agricultures familiales.

Les témoignages des acteurs sont assez d'ailleurs très éloquentes sur la question :

« Les autres producteurs dépendent de l'État pour les engrais chimiques, nous nous dépendons de nous-même. Or, une fois qu'on a maîtrisé les techniques de productions des biopesticides, des intrants biologiques, une fois qu'on maîtrise les techniques de production biologiques, on produit nous-même et ça nous revient vraiment moins cher ».

« Avec les pratiques agroécologiques, alors que la mosaïque avait disparu, on a pu la réintroduire, et vous voyez comment les plantes se portent bien, alors qu'il n'y a aucun engrais chimique. Les voisins sont étonnés, certains nous taxent même de sorciers... »

« L'utilisation des techniques agroécologiques nous a permis même de changer de mentalité, dans la gestion de la fertilité du sol, sans le fait de prendre soin du sol. Nous avons introduit nous-même des plantes médicinales et fertilisantes dans nos exploitations. Si je vous dis que nos productions ont parfois été multipliées par 8 vous n'allez pas croire, mais j'ai les chiffres bien consignés. Si vous voulez je vous donne les signes que j'ai constatés dans mon champ : les oiseaux picorent les insectes

et les verres de terres au niveau du sol, ça veut dire que le sol est accueillant pour eux ; chaque campagne il faut sarcler plusieurs fois, parce que les herbes poussent vite ; nos sols restent humides, car même en saison sèche, on parvient à entretenir certaines production : on a les prunes du Japon toute l'année par exemple... ».

3.2.5. L'importance de l'agriculture familiale dans l'amélioration de sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans l'amélioration de la balance commerciale

Au Burundi, il existe des tensions entre la sécurité alimentaire et la nécessité d'équilibrer la balance commerciale, avec plusieurs raisons légitimes. La première est la grande dépendance à l'importation : Le Burundi dépend fortement des importations alimentaires pour répondre aux besoins de sa population. Cela met une pression sur la balance commerciale, car le pays doit consacrer une part importante de ses ressources à l'importation de produits alimentaires. Le COMPACT présente un tableau des importations du pays en 2022. Elles sont croissantes de manière générale.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Blé	56	33	69	92	91	122	91
Maïs	18	17	27	51	57	17	22
Riz	15	11	13	29	16	33	19
Manioc	7	3	5	4	11	5	9
Pomme de terre	8	4	3	0	0	0	0
Haricots	0	2	3	3	5	4	0
Légumes	1	0	0	0	0	1	2
Fruits	1	0	1	1	1	1	1

Source : Faostat, décembre 2022

La deuxième tension entre sécurité alimentaire et balance commerciale est la faible production agricole : on note comme difficulté des pratiques agricoles inefficaces, des rendements extrêmement faibles (voir tableau ci-dessous), un manque d'infrastructures adéquates et des conditions climatiques difficiles. En conséquence, la production alimentaire nationale ne suffit pas à satisfaire la demande intérieure, ce qui oblige le pays à importer davantage.

Tableau 1. Rendements moyens et rendements potentiels des principales cultures au Burundi (kg/ha)

Culture	Rendement moyen (kg/ha)	Rendement potentiel(kg/ha)	Écart (kg/ha)	Sources
Riz	3000	7000	4000	ISABU
Maïs	800	3000 -7000	2200 - 6200	ISABU
Haricot	700	2000 - 4000	1300- 3300	(ISABU, CIALCA,2009)
Manioc	10000	30000	20000	ISABU
Patate douce	6000	25000	19000	ISABU
Banane	5000-30 000	60-90 000	55-60 000	(ISABU,2011, CIALCA,2007)
Pomme de terre	10000	25000	15000	ISABU
Soja	800	3000	2200	ISABU
Blé	400-850	2500-4500	2100-3650	ISABU
Sorgho	600- 700	2000	1300-1400	ISABU
Canne à sucre	74490	121060	46570	SOSUMO

Sources : ISABU, CIALCA, documents nationaux et CGIAR

Les autres tensions sont liées aux pressions démographiques, à cause de la croissance de la population au Burundi qui exerce une pression supplémentaire sur la sécurité alimentaire. Une population en expansion signifie une demande accrue de produits alimentaires, ce qui rend plus difficile pour le pays de maintenir un équilibre entre la production et la demande intérieure. Aux pressions démographiques sont ajoutées les contraintes budgétaires qui limitent ses capacités à importer des produits alimentaires en quantités suffisantes. La nécessité d'équilibrer la balance commerciale peut amener le pays à réduire les importations alimentaires, ce qui peut affecter la sécurité alimentaire de la population. Les contraintes budgétaires sont renforcées par la vulnérabilité aux chocs externes tels que les fluctuations des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux. Les variations des prix peuvent rendre les importations alimentaires plus coûteuses, ce qui complique encore plus l'équilibre entre la sécurité alimentaire et la balance commerciale.

C'est dans cette difficulté non négligeable que le Burundi peut chercher à promouvoir une agriculture plus productive et durable, à investir dans des infrastructures agricoles, à encourager les initiatives d'autosuffisance alimentaire et à diversifier son économie pour réduire sa dépendance aux importations. Des politiques ciblées et des investissements adéquats peuvent contribuer à créer un équilibre entre la sécurité alimentaire et la balance commerciale.

Pour allier sécurité alimentaire et équilibre de la balance commerciale au Burundi, voici quelques solutions possibles :

Investissement dans l'agriculture : Le gouvernement burundais peut accroître les investissements dans l'agriculture en fournissant un soutien financier, technique et logistique aux agriculteurs. Cela peut inclure la modernisation des infrastructures agricoles, l'adoption de technologies agricoles avancées et la promotion de pratiques agricoles durables.

Promotion de la production locale : Le Burundi peut encourager la production locale en offrant des incitations et des subventions aux agriculteurs pour augmenter leur production alimentaire. Cela peut inclure des mesures telles que l'accès à des semences de qualité, des formations agricoles, des crédits agricoles abordables et l'amélioration de l'irrigation... Il est important de noter que ces solutions nécessitent une coordination entre le gouvernement, les organisations agricoles, les acteurs économiques et la société civile. Une approche intégrée et holistique est essentielle pour résoudre les tensions entre la sécurité alimentaire et l'équilibre de la balance commerciale.

4. ÉTUDE COMPARÉE DE QUELQUES EXPÉRIENCES ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS DIFFÉRENTS PAYS

- Une série d'initiatives seront mobilisées ici, soit pour donner un avis critique sur la vision, les références ou l'orientation de la politique gouvernementale, soit pour illustrer des cas inspirants.

4.1. ÉTUDES SOMMAIRES DE QUELQUES AGROPOLES EN AFRIQUE : QUELS DISPOSITIFS INSPIRANTS ET QUELS ÉCUEILS ÉVITER ?

Nous allons présenter trois modèles d'agropoles et montrer comment dans tous les cas, les mêmes difficultés, parfois insurmontables se présentent.

4.1.1. Quelles leçons et enseignements tirer de l'observation de l'Agropole de Bagré au Burkina Faso (Bagrépôle)⁵ ?

Le Projet Bagré a été initié au tout début de l'indépendance politique du Burkina Faso où l'ambition légitime du nouvel État était de satisfaire les besoins d'autosuffisance alimentaire de la population. Ce souci a été ravivé par la grande sécheresse de 1973 qui a gravement affecté les pays du Sahel. Pour gérer le Projet Bagré, la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré fut créée le 25 juin 1986 avec un statut juridique d'Établissement Public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. La mission essentielle de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) était la mise en œuvre du Projet Bagré qui comprend un volet agricole et un volet électrique. Le volet électrique ayant été terminé en 1993 avec la réalisation d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 16 MW, la mission de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré a été depuis recentrée sur la mise en œuvre du volet agricole qui prévoit à terme la mise en valeur de 30000 hectares de terre. Le 2 décembre 1998, par décret présidentiel, la zone du Projet de Bagré a été déclarée d'utilité publique et le régime particulier de gestion des terres de son domaine a été fixé.

De la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré, on est passé à la Société de Développement Intégré du Pôle de Croissance de Bagré. En effet, il est créé entre les actionnaires, une Société d'Économie Mixte régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique en date du 17 avril 1997. Le mode d'administration retenu est celui de la Société d'Économie Mixte (SEM) avec un Président du Conseil d'Administration et un Directeur Général. La société prend la dénomination sociale de : Société de Développement Intégré du Pôle de Bagré, en abrégé « Bagrépôle SEM ». Le capital social de Bagrépôle SEM est fixé à un (01) milliard (1 000 000 000) FCFA détenu à 61,5% par l'État et ses démembrements et à 38,5% par le secteur privé institutionnel.

Cet agropole connaît de nombreux succès

Le premier est le développement de l'infrastructure agricole. En effet, l'Agropole de Bagré a mis en place une infrastructure agricole essentielle, notamment des systèmes d'irrigation, des entrepôts de stockage, des unités de transformation alimentaire et des infrastructures de transport. Cela a permis d'améliorer les conditions de production agricole, de réduire les pertes post-récolte et de faciliter la commercialisation des produits agricoles. Le deuxième est la diversification des cultures, par ce que l'Agropole de Bagré a encouragé la diversification des cultures en introduisant de nouvelles variétés de cultures et en promouvant des pratiques agricoles durables. Cela a permis d'améliorer la sécurité alimentaire, d'augmenter les revenus des agriculteurs et de réduire la dépendance à l'égard d'une seule culture. Le troisième est la création d'emplois et de revenus : L'Agropole de Bagré a généré des emplois et des opportunités de revenus pour les communautés locales. Les activités agricoles, l'agro-industrie et les services connexes ont créé des emplois dans différents secteurs, tels que la production, la transformation, la logistique et les services auxiliaires. Cela a contribué à réduire le chômage et à améliorer les conditions de vie des populations rurales. Et le dernier que l'on peut citer sans que la liste soit exhaustive c'est la promotion de l'agro-industrie : L'Agropole de Bagré a encouragé le développement de l'agro-industrie en facilitant l'installation d'entreprises de transformation alimentaire et en fournissant un soutien aux petites et moyennes entreprises. Cela a permis de valoriser les produits agricoles locaux, d'ajouter de la valeur aux produits et de créer des chaînes de valeur agricoles plus solides.

⁵ <http://www.bagrepole.bf/a-propos>

Cependant, plusieurs échecs sont soulignés⁶ et ⁷.

La question des financements est au cœur des difficultés de cet agropole à la fois pour les agriculteurs et les petites entreprises. L'accès aux crédits agricoles et aux investissements reste souvent difficile, ce qui limite les possibilités d'expansion et de modernisation des activités agricoles et agro-industrielles. Puis vient la question cruciale de la gestion des ressources naturelles : L'Agropole de Bagré a été confrontée à des problèmes de gestion des ressources naturelles, tels que l'utilisation excessive de l'eau et la dégradation des sols. Des mesures de conservation et de gestion durable des ressources sont nécessaires pour assurer la durabilité à long terme de l'agropole. Il nous semble cependant que l'écueil le plus saillant est la participation limitée des agriculteurs locaux car, les différentes missions d'appréciation du potentiel de cet agropole ont souligné que les agriculteurs locaux ont été insuffisamment impliqués dans la planification et la mise en œuvre de l'Agropole. Une meilleure consultation en amont et implication/inclusion des agriculteurs dans la prise de décision peuvent contribuer à une mise en œuvre plus efficace et à des résultats plus durables. Le dernier défi est celui de la commercialisation. On a pu constater que bien que l'Agropole de Bagré ait amélioré les infrastructures de transport et de stockage, des défis persistent en ce qui concerne la commercialisation des produits agricoles. L'accès aux marchés, la mise en place de canaux de distribution efficaces et la promotion des produits agricoles restent des domaines qui ont évolué.

Deux points d'attention :

- La forme juridique, d'administration et de gouvernance de l'agropole, organisée en société d'économie mixte, et construite sur un partenariat public privé, est l'une des conditions de sa réussite, même si la part majoritaire de l'État au capital social limite la capacité de mobilisation des investissements privés...
- Le manque d'inclusion des acteurs locaux dans la réflexion à sa mise en œuvre et son fonctionnement au quotidien (rapport au territoire) est la principale critique qui lui est adressée.

4.1.2. Quelles leçons et enseignements tirer du projet des agropoles au Sénégal⁸ ?

Le projet des agropoles au Sénégal est aligné à la vision du Gouvernement. En effet, dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan Sénégal Émergent, le Gouvernement du Sénégal met en œuvre le Projet de zone de transformation agro-industrielle ou Agropole. Il vise un maillage national pour un développement inclusif et durable, et vise à faire des agropoles la matérialisation d'une forte volonté de doter le Sénégal d'une industrie moderne, compétitive, inclusive et durable en vue de contribuer substantiellement à la croissance de l'économie sénégalaise. Dans ces pôles qui se veulent modernes de développement, les acteurs sont mis en réseau et bénéficient d'appui en termes d'aide à la production et d'accès au foncier et aux marchés. Dans le cadre du projet des Agropoles du Sénégal cinq agropoles seront implantées sur l'étendue du territoire pour couvrir les zones Nord, Sud, Est, Ouest et Centre et valoriser les chaînes de valeur à fort potentiel de développement (anacarde, maïs, mangue, riz, oignon, sel, arachide, banane et lait).

Les succès du projet agropole

Ce projet a été pensé comme un modèle d'intégration de diverses catégories de producteurs agricoles. Sur d'autres chantiers, il a produit des succès intéressants : dont des infrastructures et services : des infrastructures routières, des systèmes d'irrigation, des entrepôts de stockage, des zones de transformation alimentaire et des centres de recherche agricole. Cela a permis d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs et de faciliter la commercialisation des produits agricoles. On peut sans doute démontrer aussi d'une diversification de l'économie locale : les projets agropoles ont envisagé la diversification de l'économie locale en stimulant la création d'emplois dans le secteur agricole et agroalimentaire. Des industries de

⁶ Janine Hauer & Jonas Østergaard Nielsen (2020) Réaliser un changement d'utilisation des terres et des marchés : l'enchevêtrement global-local de la production de riz à Bagré, Burkina Faso, *Geografiska Annaler : Série B, Géographie humaine*, 102 : 1, 84-100, DOI : 10.1080/04353684.2020.1723121

⁷ Hauer, J. : Construire l'avenir au Burkina Faso : ordonner et matérialiser les relations temporelles dans le projet de pôle de croissance de Bagré, *Geogr. Helv.*, 76, 163-175, <https://doi.org/10.5194/gh-76-163-2021>, 2021

⁸ <https://agropole.sn/le-projet-agropole-du-senegal/>

transformation alimentaire se sont développées, prévoyant des opportunités économiques pour les populations locales. On peut enfin souligner une certaine augmentation de la production : Grâce aux infrastructures et aux services mis en place, la productivité agricole a augmenté dans les régions de l'agropole. Les agriculteurs ont accès aux techniques agricoles modernes, aux semences améliorées et aux formations techniques, ce qui a permis d'augmenter les rendements agricoles.

Les échecs constatés de l'agropole

Au rang des écueils constatés, et comme dans l'agropole de Bagré, l'inclusion des petits exploitants a été un échec. Car, malgré les investissements réalisés, les agropoles n'ont pas toujours réussi à inclure les petits exploitants agricoles dans son modèle de développement. Certains agriculteurs ont eu du mal à accéder aux services et aux infrastructures en raison de barrières financières ou administratives. Par exemple, l'agropole du Sud a été confronté à des défis environnementaux tels que la dégradation des sols, la pollution et la surexploitation des ressources naturelles. L'intensification agricole et la conversion de terres peuvent avoir des impacts sur l'environnement si elles ne sont pas gérées de manière durable. Il s'agissait d'un modèle peu durable avec des faibles capacités d'autofinancement. La dépendance aux financements extérieurs s'est donc fait ressentir.

Enfin, le manque de coordination entre les acteurs impliqués dans l'agropole, tels que les agences gouvernementales, les institutions de recherche, les entreprises privées et les agriculteurs, a été un défi. Le manque de collaboration et de synergies entre ces acteurs a entraîné une mise en œuvre cohérente des initiatives et a limité l'impact global de l'agropole.

Points d'attention

Concentration des ressources : Certains critiques soulignent que les agropoles dans leur fonctionnement concentrent les ressources agricoles et alimentaires entre les mains de quelques grandes entreprises. Cela marginalise les petits agriculteurs et les systèmes agricoles traditionnels.

Dépendance étrangère : principalement pour les agropoles du Sénégal, il y a une grande dépendance aux investissements étrangers car il est surtout construit comme une politique publique. Les moyens de financement de l'État sont difficiles à mobiliser, et les partenaires financiers sont régulièrement sollicités. Une insécurité financière donc, quand on observe les bouleversements actuels dans les relations bilatérales et multilatérales en Afrique de l'Ouest notamment.

Risques environnementaux : Les agropoles sont construits sur des logiques d'intensification de l'agriculture et de la production animale. Les associations de défense de l'environnement au Sénégal commencent à dénoncer l'utilisation excessive des terres, la dégradation des sols, la pollution de l'eau et une menace encore plus importante de perte de biodiversité (au Sud notamment).

Vulnérabilité économique : l'une des critiques les plus acerbes sur le projet des agropoles est qu'il est essentiellement orienté vers des produits d'exportation. Il y a donc une part significative des terres, des ressources ordinairement consacrées à la satisfaction des besoins locaux qui est détournée vers l'exportation. Bien plus qu'on ne le pense, et organisée de cette manière, le projet agropole crée une dépendance économique envers les cultures commerciales, ce qui peut rendre les agriculteurs vulnérables aux fluctuations des prix internationaux et à la concurrence mondiale.

4. 1. 3. Au Cameroun, l'exemple de l'Agropole de Njombe-Penja

Situé dans la région du Littoral. Cet agropole a été créé dans le but de développer la production agricole, en particulier la culture de la banane et de l'ananas, ainsi que la transformation des produits agricoles. L'Agropole de Njombe-Penja bénéficie d'une situation géographique propice à l'agriculture, avec des terres fertiles et un climat favorable à la culture des fruits tropicaux. Il est composé d'une zone de production agricole étendue, de zones de transformation agro-industrielle, d'infrastructures de stockage et de conditionnement, ainsi que d'un réseau de commercialisation.

Les succès de l'agropole

La mise en œuvre de cet agropole a permis le développement des filières agricoles comme la banane et l'ananas et le papayer solo dans la région. Des investissements ont été réalisés pour moderniser les plantations, améliorer les techniques de production et promouvoir la qualité des produits. Cela a permis d'augmenter la production et de renforcer la compétitivité des

produits sur les marchés nationaux et internationaux. Il a aussi permis la création d'emploi, avec cependant une interrogation sur la capacité des salariés de l'agropole à sortir de la pauvreté en étant payés moins du SMIC camerounais. Les observateurs sont aussi d'accord sur l'amélioration des infrastructures agricoles, telles que les routes rurales, les réseaux d'irrigation et les centres de stockage. Cela a facilité le transport des produits agricoles, réduit les pertes post-récolte et renforcé les capacités de stockage, renforçant ainsi la chaîne de valeur agricole.

Les échecs de l'agropole de Njombé-Penja

Mais des récifs de l'agropole de Njombe-Penja sont importants à souligner ici aussi. Car, elle remet en évidence les écueils des exemples précédents, et en rajoute une autre. En effet, l'agropole est resté renfermé sur lui-même, en limitant l'accès aux petits agriculteurs et aux avantages de l'initiative. Les investissements et les services ont souvent été concentrés sur les grandes exploitations agricoles, réduits les petits exploitants marginalisés et incapables de bénéficier des opportunités offertes par l'agropole. Puis l'agropole a montré une autre limite en ce qu'elle a développé une dépendance excessive à une seule culture : L'agropole a été fortement axé sur la culture de la banane et de l'ananas, ce qui a conduit à une dépendance excessive à ces cultures spécifiques. Cela a entraîné des conséquences sur la diversification agricole et la résilience des systèmes agricoles face aux maladies, obligeant l'agropole à rétrocéder environ 250 ha de terres devenues infertiles et stériles aux populations locales.

4.2. MODÈLE D'AGRICULTURE DE RÉFÉRENCE

La Ferme de Songhaï est un modèle agricole innovant situé au Bénin, en Afrique de l'Ouest. Cette ferme, fondée par le père Godfrey Nzamujo en 1985, vise à promouvoir l'agriculture durable, l'autosuffisance alimentaire et le développement rural intégré. Elle est considérée comme une référence en matière d'agriculture écologique et de développement communautaire. Elle adopte une approche holistique et intégrée de l'agriculture. Elle combine l'élevage, la pisciculture, la production végétale, la transformation agroalimentaire, la gestion des déchets organiques et la formation agricole. La ferme fonctionne selon un modèle de symbiose où les déchets organiques d'une activité sont utilisés comme intrants pour une autre, ainsi qu'un système circulaire et durable.

D'abord le modèle d'agriculture écologique : La Ferme de Songhaï met l'accent sur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elle promeut l'utilisation des méthodes biologiques, la gestion durable des ressources naturelles, la conservation des sols et la réduction des intrants chimiques. Cela contribue à la préservation de l'écosystème local et à la durabilité des pratiques agricoles.

Ensuite la diversification des activités : La ferme intègre plusieurs activités agricoles et agroalimentaires, ce qui permet une diversification des sources de revenus. En combinant l'élevage, la pisciculture, la culture de légumes, la production de compost, la transformation agroalimentaire et la formation agricole, la Ferme de Songhaï crée des opportunités économiques variées pour les agriculteurs locaux.

Et enfin la formation et transfert de connaissances : La ferme met l'accent sur la formation agricole et le transfert de connaissances. Elle offre des programmes de formations pratiques aux agriculteurs, aux étudiants et aux jeunes entrepreneurs agricoles, les aidant à acquérir des compétences techniques et entrepreneuriales pour améliorer leurs pratiques agricoles et développer leurs activités. C'est donc un modèle intégré dans son territoire et sa région, et qui établit des passerelles entre les petits producteurs et la ferme.

Plusieurs difficultés sont rencontrées par la ferme qui en dit long sur les points d'attention à observer si on veut s'inspirer de ce modèle :

Il faut d'abord prendre en compte le fait que la ferme est inventée sur une échelle limitée, car bien que la Ferme de Songhaï soit reconnue pour son modèle réussi, son expansion à plus grande échelle a été relativement limitée. La première raison est le modèle économique organisé autour de son promoteur et qui d'une certaine manière porte son âme, son engagement, sa vision et sa détermination. Un modèle de cette nature porté par une institution publique rencontrera sans doute assez rapidement des difficultés managériales et de gouvernance. Et puis les contraintes financières et logistiques ont freiné sa

capacité à reproduire le modèle dans d'autres régions ou pays, ce qui a limité son impact potentiel sur une plus grande échelle.

Une autre contrainte est l'accès limité aux ressources : La ferme a parfois rencontré des difficultés pour accéder aux ressources financières, techniques et matérielles nécessaires à son développement. Cela a entraîné sa capacité à étendre ses activités et à atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires. Ce qui implique de l'horizon d'autonomie d'un agropole calqué sur ce modèle va demander une participation publique soutenue et constante. Il semble que le projet au Burundi soit d'inventer des modèles productifs et indépendants plutôt que des modèles de dépendance. Mais il est important de noter que malgré ces échecs, la Ferme de Songhaï continue d'être une source d'inspiration et de bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture durable et de l'autosuffisance alimentaire. Son modèle de service de référence pour d'autres initiatives agricoles en Afrique et a retenu à la promotion de l'agriculture écologique et intégrée

4.3. MODÈLE DE GESTION PORTÉE PAR LES DISPOSITIFS FAMILIAUX ET L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTAT (INDONÉSIE)

Le modèle agricole indonésien est présenté ici en miroir au modèle de la ferme de Songhaï, mais aussi en miroir au dispositif COMPACT qui tente d'organiser l'agriculture autour d'autres acteurs que les agriculteurs familiaux. Ce modèle a évolué au fil du temps en réponse aux changements socio-économiques, politiques et environnementaux du pays. L'Indonésie est un pays vaste et dispersé sur le plan agricole, avec des ressources naturelles abondantes et une population rurale significative. L'agriculture a joué un rôle crucial dans l'économie du pays, fournissant des emplois et des revenus à de nombreux Indonésiens. La sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté sont des préoccupations majeures du gouvernement.

4.3.1. Comment a évolué son modèle agricole ?

Tout part de la réforme agraire et transition vers la production de riz qui dans les années 1960, est mise en place et qui vise à redistribuer les terres agricoles aux petits agriculteurs et à promouvoir la production de riz pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Des programmes de soutien ont été mis en place pour fournir des semences, des intrants et des infrastructures agricoles aux agriculteurs. Tout le contraire sans doute (mais les réalités foncières sont différentes. De toutes les façons c'est la logique d'intervention qui est ici inspirante). À cette première réforme, est adjoint le développement des cultures commerciales : Dans les années 1970 et 1980, l'Indonésie a encouragé le développement des cultures commerciales, telles que le caoutchouc, le cacao, le palmier à huile et le café. Ces cultures ont bénéficié aux exportations agricoles et à la croissance économique du pays. Cependant, cette expansion a également entraîné des problèmes environnementaux, tels que la déforestation et la perte de biodiversité. Le troisième niveau de la réforme est la diversification agricole et la recherche de la sécurité alimentaire. En effet, au fil des années, l'Indonésie a cherché à diversifier sa production agricole pour réduire sa dépendance excessive au riz et promouvoir une alimentation équilibrée. Des initiatives ont été prises pour encourager la production de cultures vivrières, de légumes, de fruits et de produits de la mer, ainsi que pour promouvoir l'élevage et la pisciculture. La dernière phase a été l'intégration de la technologie agricole. Plus récemment, l'Indonésie a progressé dans l'intégration de la technologie agricole pour améliorer l'efficacité et la productivité. Cela comprend l'utilisation de l'agriculture de précision, des systèmes d'irrigation intelligents, de la télédétection et de la gestion des données agricoles pour optimiser les pratiques agricoles.

4.3.2. Quelles leçons ?

Ce qui est important il nous semble à bien souligner ici est bien que la réforme ait été organisée autour des producteurs agricoles, en se développant, ils ont phagocyté les petits exploitants, et imposé un développement agricole peu soucieux des ressources naturelles : L'exploitation agricole intensive et l'utilisation des pesticides ont entraîné une dégradation des sols et une pollution de l'eau, ce qui compromet la durabilité du modèle agricole.

5. CONCLUSIONS : QUELLES RÉALITÉS CONTEXTUELLES ET QUELLES OPPORTUNITÉS DE CONSTRUCTION D'UNE AGRICULTURE NOUVELLE AU BURUNDI ?

Un certain nombre de constats émergent de l'étude et permettent une compréhension plus affinée de la réalité contextuelle au Burundi. En s'appuyant sur lesdits constats, l'étude formule des pistes de compréhension et ouvre une perspective d'accompagnement des acteurs dans les enjeux autour de l'agriculture.

On découvre que la controverse entre agriculture familiale et agriculture agro industrielle trouve tout son sens au Burundi. En effet, 99% des modèles de production agricole sont des modèles familiaux. La première partie de la conclusion fait la synthèse des arguments qui ont trait à cette question.

Dans le prolongement de ce constat, on fait la démonstration que c'est l'agriculture familiale qui est à même de mieux répondre à tous les enjeux qui gravitent autour de la question agricole. Ici nous comparerons l'essentiel des arguments qui contribuent à cette démonstration.

L'une des surprises de l'étude est que, contrairement à la radicalité des positions en faveur ou en défaveur de l'agropole, la rationalité qui se dégage de nos analyses comparative et des enjeux en présence indiquent que l'agropole n'est pas incompatible avec l'agriculture familiale. Il faut simplement bien définir la vision dans laquelle on la projette.

Enfin, le dernier constat est qu'au Burundi, les acteurs de tous les bords seraient dans une logique plus constructive s'ils prenaient la peine de sortir des positionnements idéologiques pour co construire une « agriculture nouvelle », laquelle ne peut trouver toute sa richesse et pertinence que dans la mutualisation des positions en présence.

5.1. L'ÉCRASANTE MAJORITÉ DES AGRICULTURES AU BURUNDI EST FAMILIALE

Les observations montrent la superposition de deux structures dans les exploitations : ce que nous appelons l'écosystème cultivé et le système social productif. Ces deux structures donnent une forme d'organisation de la production agricole qui dans toutes les exploitations que nous avons visitées est caractérisée par des liens organiques entre la famille et l'unité de production et par la mobilisation du travail familial. Le centre de décision est la famille. Et même dans les exploitations à visée commerciale, les logiques familiales sont au cœur du développement de l'activité. Ce constat permet de s'affranchir de l'utilisation générique et péjorative de l'expression « agriculture familiale » en la confondant systématiquement avec la petite paysannerie de subsistance là où elle ne représente qu'une part du phénomène. Sur la base de ce fondement, toute politique en direction de l'agriculture au Burundi sera nécessairement en direction de l'agriculture familiale.

De plus, alors que la question a été posée presque systématiquement à tous les producteurs agricoles, une grande majorité déclare avoir un attachement sentimental et culturel à la terre : « la terra a pour nous une valeur sentimentale, le travail de la terre est un travail noble. Ceux qui vendent ne sont pas de vrais agriculteurs. Nous n'allons jamais nous séparer de nos terres, sauf à les léguer à nos enfants... »⁹. C'est dire de manière prosaïque que l'agriculture familiale a encore de beaux jours devant elle.

5.2. L'AGRICULTURE FAMILIALE EST CELLE QUI PEUT LE MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX AUTOUR DE LA QUESTION AGRICOLE

⁹ Propos d'une agricultrice à Giheta.

Ces enjeux sont nombreux, et dans les développements, nous avons évoqué les arguments qui consolident la présente assertion.

D'abord, l'agriculture familiale est celle qui répond le mieux aux enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle : les modes de production d'autoconsommation sont de véritables stratégies de production pour les familles ; des acteurs pensent même que la part d'autoconsommation à l'échelle nationale est sous-estimée, car n'étant pas saisies par les statistiques. Aussi, si la balance commerciale ne s'est pas totalement effondrée, c'est parce que l'autoconsommation des familles atténue le besoin d'importation.

Ensuite, on a pu voir que ce sont les logiques de production familiale qui sont les plus sensibles et ouvertes à l'adoption des pratiques agroécologiques. Ce sont les exploitants familiaux qui sont les plus engagés dans le développement et la transmission desdites pratiques et techniques.

Enfin, parce qu'elle emploie 95% de la population active, qu'il y a une part importante de ces actifs qui s'auto-emploient, le mode de production familial absorbe l'essentiel du besoin en travail ; il y a certes une trop forte concentration ou offre de travail et qui rend la main-d'œuvre bon marché. Mais les observations que nous avons faites permettent de nuancer un peu cette considération. D'abord la disponibilité de la main-d'œuvre varie fortement en fonction des saisons, et des régions du pays. Mais surtout, la productivité de nombreuses exploitations ne permet pas de recruter de la main-d'œuvre au-delà d'un certain montant journalier (entre 2000 et 3500 FBU/mois) ; autrement, la rentabilité n'est plus garantie.

5.3. LE MODÈLE DES AGROPOLES EST COMPATIBLE AVEC L'AGRICULTURE FAMILIALE, À CERTAINES CONDITIONS

Tout dépend de la manière dont l'agropole est pensée. Dans la politique burundaise, la philosophie générale de sa mise en œuvre est claire ; mais les modalités (et donc l'appréciation de la prise en compte des points d'attention qui permettront qu'ils produisent tous leurs effets) ne sont pas explicites. Alors que le gouvernement attend et renvoie les observateurs aux résultats des études de faisabilité commandées par le GDR et qui sont en cours, nous savons que des activités ont déjà commencé dans les agropoles de Cibitoke et de Karusi.

En procédant à des études des modèles déjà implémentés ailleurs en Afrique, nous avons pu comprendre les possibilités et les écueils qu'apportent les agropoles. Nous sommes sans doute moins radicaux sur les issues de tels dispositifs, mais avons pu surtout relever des points d'attention, présentés et détaillés dans l'étude, et qui permettent de s'appuyer sur les deux agropoles comme éléments d'amélioration des capacités de production du maïs, du riz, du poulet et du porc d'une part, mais aussi comme pôle d'excellence dans les régions où elles sont situées. Il faut cependant pour cela :

Que le modèle et la forme juridique, d'administration et de gouvernance desdits agropoles sont clarifiés d'une part, et organisés dans un partenariat public privé autour des acteurs (administrateurs, techniciens, actionnaires sociaux à la fois publics et privés). La gouvernance d'un dispositif aussi ambitieux doit s'adosser sur des acteurs dont le rôle et l'ambition sont de porter des investissements d'ampleur. Les modalités de financement par exemple des agropoles... L'instabilité politique (turn over ministériel) et l'échec de la gouvernance publique dans les sociétés étatiques nous convainquent de cette nécessité.

Que l'agropole soit ouvert et tourné vers les acteurs du territoire. Il doit permettre par exemple la décentralisation de certains services de l'ISABU (semences par exemple) ; être un centre de formation et d'expérimentation de nouvelles pratiques et innovations agricoles ; permettre l'organisation et la structuration des filières et des chaînes de valeur à l'échelle des régions dans lesquelles ils sont implantés : meilleure production, transport, stockage, transformation, vente... Pour ces domaines, les acteurs/producteurs de la région doivent être associés et intéressés aux initiatives intentées. Ils peuvent devenir comme sur le modèle de l'OHP par exemple, les principaux fournisseurs de la matière première à l'agropole... Il serait par exemple contre-productif que l'agropole vise à se développer au détriment des exploitations locales (expansion, achats, location...).

Que la mise sur pied des agropoles soit sous la forme d'une « agriculture nouvelle ». Le modèle indonésien montre qu'il faut partir des producteurs familiaux, et puis **définir et co-construire une politique nationale de l'agriculture familiale. Une**

agriculture radicale et nouvelle ! De ces conclusions, nous proposons de sortir des silos, de prendre en compte à la fois la réalité de la coexistence des catégories d'unités de production et les effets leviers qui jouent l'entourage des logiques de production de ces unités. Une intervention qui dépasse le cloisonnement catégoriel et projette les acteurs dans des dynamiques de coopération et de collaboration.

Le premier stade de cette logique d'intervention est que l'État Burundais accepte de porter une politique inclusive de tous les acteurs, et se porte garante pour fédérer orienter les actions, en organisant des réflexions interacteurs dans un premier temps, puis en déléguant au niveau local les initiatives de suivi, contrôle et coordination à des acteurs en synergie dans la perspective des PPP (ses démembrements – BPEAE – ONG locales – acteurs privés).

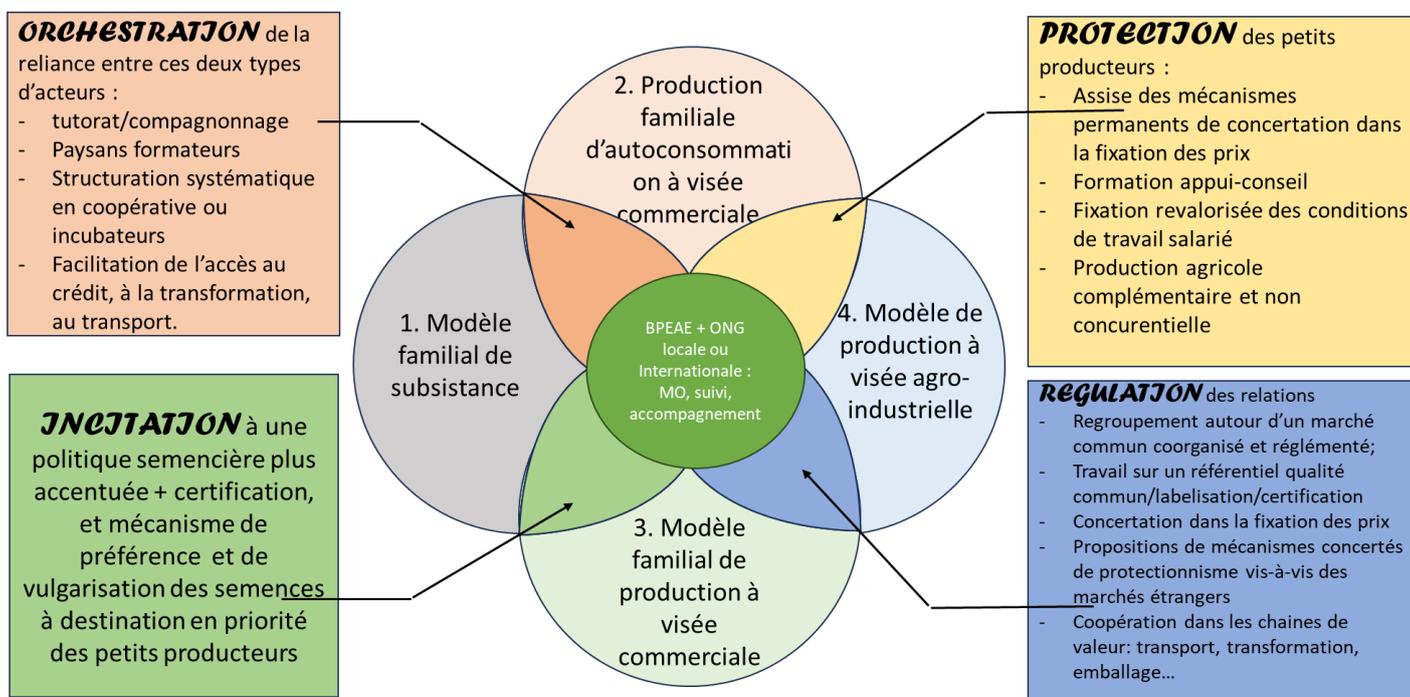
Le second consiste à créer des actions concrètes qui mettent les catégories d'acteurs en lien, selon la logique PRIOR (protection – régulation – Incitation – Orchestration) ci-dessous :

- Entre les unités de production de subsistance et les unités de production d'autoconsommation de façon prioritaire, mais aussi entre toutes les catégories d'exploitation, ORCHESTRATION de la mise en relation (tutorat/compagnonnage, Structuration systématique en coopérative ou incubateurs ; Facilitation de l'accès au crédit, à la transformation, au transport. « Il est bien connu que l'approche traditionnelle de la communication qui suit la recherche est peu adoptée par les utilisateurs. Le canal de transfert de technologie doit évoluer vers des systèmes de vulgarisation basés sur l'apprentissage social. Des méthodes plus participatives et interactives sont nécessaires pour résoudre le problème. Trois approches différentes mais complémentaires peuvent contribuer au transfert vertical et latéral des connaissances aux agriculteurs. Il s'agit : a) d'encourager les agriculteurs pilotes ; b) de promouvoir et de renforcer les organisations de producteurs et, enfin, c) de promouvoir et de renforcer les écoles d'agriculture de terrain. Ces dernières pourraient accélérer l'apprentissage d'agriculteur à agriculteur, ce qui permettrait de surmonter la méfiance des agriculteurs à l'égard des agents des services de vulgarisation, tout en améliorant l'accès des agriculteurs aux moyens financiers » (Niragira, 2016). Les agropoles pourraient servir de lieux d'accueil des échanges, de lieux d'expérimentation et d'incubateurs entre les catégories d'acteurs concernés.
- Créer, formaliser et organiser des mécanismes **d'INCITATION** entre les unités de production de subsistance et les unités de production à visée commerciale : **INCITATION** à une politique semencière plus accentuée + certification, et mécanisme de préférence et de vulgarisation des semences à destination en priorité des petits producteurs. Incitation à la mise à disposition des kits de production (semences, intrants) en lieu et place de développer une politique d'acquisition lorsqu'on observe des difficultés d'exploitation. Organiser les modalités de ce type de collaboration projetterait les acteurs dans d'autres dynamiques de développement... L'agropole pourrait ici par exemple garantir la mise à disposition de la semence de base au multiplicateurs de semence, et l'achat (warrantage) de la récolte de manière à ce que les multiplicateurs de semence soient des garanties sérieuses de remboursement.
- Organisation des acteurs à des réflexions et dispositifs de **PROTECTION** des producteurs, d'abord les « petits » par rapport aux agroindustriels, mais surtout par des assises, des mécanismes permanents de concertation dans la fixation des prix par exemple, dans la proposition des règles de protectionnisme ; Formation appui-conseil ; Fixation revalorisée des conditions de travail salarié ; Production agricole complémentaire et non concurrentielle. Les acteurs sont capables de contribuer à des dynamiques de cette nature s'ils en avaient l'occasion. Puis de **RÉGULATION** des relations par : Regroupement autour d'un marché commun co organisé et réglementé ; Travail sur un référentiel qualité commun/labellisation/certification ; Concertation dans la fixation des prix ;

Propositions de mécanismes concertés de protectionnisme vis-à-vis des marchés étrangers ;
Coopération dans les chaînes de valeur: transport, transformation, emballage...

Ceci permet aussi de travailler une dimension qui est essentielle dans le développement : la maîtrise d'un certain nombre de rouage et mécanisme de fonctionnement de la société et des logiques d'acteurs. Car le développement n'est pas que matériel, *fusse-t-il* le développement agricole. On a identifié de nombreux « besoins » et avons essayé pendant toute l'étude d'apporter des réponses, Mais notre démarche comporte la limite majeure de laisser dans l'ombre des aspects essentiels, c'est-à-dire tout ce qui rend *possibles* les solutions proposées. Or, les sociétés sont composées de personnes qui ont des préoccupations autres que simplement matérielles, des personnes qui désirent et qui aspirent faire de leur vie une trajectoire intense, pertinente et sensée des préoccupations que le développement décliné seulement sur le mode de l'accumulation matérielle ne peut pas satisfaire. Des personnes en recherche de dignité aussi. Ces dernières propositions leur permettent donc de pouvoir s'intéresser, s'équiper et participer à des instances de décisions, à des techniques de négociations et d'influence politique et sociale, à des réflexions du les modalités par exemple d'indépendance, d'autonomie, sur des stratégies de mobilisations des initiatives, sur la pertinence de s'appuyer sur l'engagement des acteurs... Un agropole qui développerait cette dimension sociologique rurale entraînerait les acteurs vers des dynamiques hautement plus porteuses et novatrices.

Le schéma ci-dessous résume les développements qui viennent d'être présentés. Ils servent de boussole pour l'action, en indiquant d'entrée de jeux les logiques d'interventions et de synergies des acteurs ; mais des réflexions plus affinées seront nécessairement à mettre sur pied. D'abord pour que les acteurs s'approprient la logique, ensuite pour qu'ils puissent mieux s'en affranchir, c'est-à-dire organiser par eux-mêmes les axes et modalités techniques et opérationnelles de leur mise en mouvement. Enfin qu'un dispositif d'accompagnement de cette logique soit porté par les pouvoirs publics, planifié et financé par eux.



BIBLIOGRAPHIE

<https://agropole.sn/le-projet-agropole-du-senegal/>

- Bosc P.-M. et al., (2015), Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir. Paris : Quæ. 381p.
- Coase R., (1997), La Firme, le marché et le droit, Paris, Ed Diderot.
- Cochet, H. (2011), L'agriculture comparée. Versailles, France: Editions Quæ.
- Cochet, H. (2011), Origine et actualité du « Système agraire » : retour sur un concept. *Revue Tiers Monde*, 207,(3), 97-114. doi:10.3917/rtm.207.0097.
- Gastellu J.-M., (1980), Mais où sont donc passées ces entités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? *Cahier des sciences humaines de l'ORSTOM*, no 1-2.
- Hauer, J. : Construire l'avenir au Burkina Faso : ordonner et matérialiser les relations temporelles dans le projet de pôle de croissance de Bagré, *Geogr. Helv.*, 76, 163-175, <https://doi.org/10.5194/gh-76-163-2021>, 2021
- Hernandez, V. et Phélinas P., (2012), Débats et controverses sur l'avenir de la petite agriculture. *Autrepart*, 62,(3), 3-16. doi:10.3917/autr.062.0003.
- Janine Hauer & Jonas Østergaard Nielsen (2020) Réaliser un changement d'utilisation des terres et des marchés : l'enchevêtrement global-local de la production de riz à Bagré, Burkina Faso, *Geografiska Annaler : Série B, Géographie humaine*, 102 : 1, 84-100, DOI : 10.1080/04353684.2020.1723121
- Kautsky K., (1900), La question agraire : étude sur les tendances de l'agriculture moderne. Paris,
- Lallau B., (2012), De la modernité des paysans. *Revue Française de Socio-Économie*, 9,(1), 5-10. doi:10.3917/rfse.009.0005.
- Mazoyer M. et L. Roudart, (1997), « L'asphyxie des économies paysannes du Sud », *Le Monde diplomatique*, 44e année, n° 532 : 19.
- Niragira, S., 2016. Comprendre les systèmes agricoles des petits exploitants pour la sécurité alimentaire au Burundi. Thèse de doctorat, Université de Gand.
- Peemans J.-P., (2016), « Les paysanneries des Suds face à une modernisation polymorphe », *Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne]*, 273 | Janvier-Juin, mis en ligne le 01 janvier 2019, URL : <http://com.revues.org/7733> ; DOI : 10.4000/com.7733
- Peemans, J.-P. (2018). L'avenir menacé de l'agriculture durable. *les agricultures familiales menacées*, (135).
- Phélinas P., (2014), Comment mesurer l'emploi dans les pays en développement ? *Revue Tiers-Monde*, 218,(2), 15-33. doi:10.3917/rtm.218.0015.
- Sourisseau J.M. et al., (2012), Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement. *Autrepart* 62: 159–181.
- Sourisseau J.-M. et al., (2014), Les Systèmes Familiaux Multi-localisés : un modèle d'analyse original des ruralités aux Suds. Working paper.